SOL-VIOLETTE

Bilan 2014

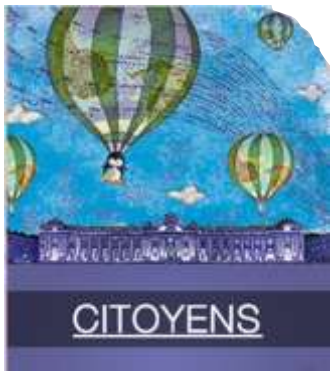

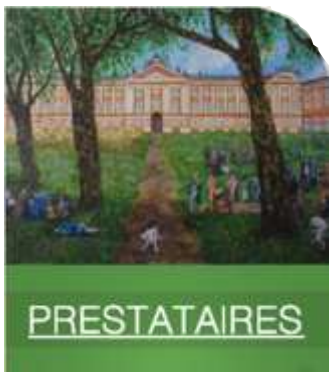

www.sol-violette.fr

Tél. 0805.69.03.15.

Email. contact@sol-violette.info

Courrier. 1, allée Marc Saint-Saëns – 31096 Toulouse

Document achevé en novembre 2014

« La croyance que rien ne change provient soit d'une mauvaise vue, soit d'une mauvaise foi.
La première se corrige, la seconde se combat. »

Friedrich Nietzsche

Avant-propos

(Contributions : Patrick Viveret[1])

« *Si tu veux aller vite, marche seul. Si tu veux aller loin, marche avec les autres* » : le proverbe africain mis en exergue lors de la présentation publique du bilan 2014 du Sol-Violette résume bien, à mes yeux, le sens de votre magnifique travail de terrain et son apport au mouvement Sol ainsi qu'à tous les mouvements (monnaies locales, accorderies, réseaux d'échange de savoirs, SEL, etc.) qui œuvrent pour redonner à l'échange sa valeur et sa force citoyenne.

Seule la solidarité permet en effet de donner tout son sens à la nouvelle approche de la richesse et de la monnaie qui caractérise le projet Sol depuis son origine. *Solidarité* a la même racine que *solidité*. Face à l'obsession compétitive qui mine nos sociétés et fragilise les vaincus de cette compétition (les personnes mais aussi les groupes sociaux ou des pays entiers), c'est la coopération créative fondée sur la solidarité qui fonde la force du vivre ensemble, de ce convivialisme au service de sociétés du bien vivre dans lequel la dernière assemblée générale du mouvement Sol a choisi d'inscrire sa perspective d'une réappropriation citoyenne de la monnaie.

Solidarité et solidité riment ainsi avec le vrai sens de mots que la novlangue de l'économisme dominant a singulièrement maltraité ces dernières années : *Valeur*, du latin valor, signifie "la force de vie", ce qui signifie qu'il y a destruction de valeur chaque fois que les deux sources de cette force de vie que sont la nature et les êtres humains sont fragilisés ou menacés. Nous sommes bien loin du *value for money* qui réduit la richesse à son expression monétaire et réserve la création de valeur aux actionnaires selon l'injonction de la langue du business !

Pour les mêmes raisons, il nous faut redonner au terme de *bénéfice* son sens premier de *bienfait*, d'activité bénéfique qui constitue une alternative aux méfaits, sources de perte de valeur. Et rappeler que le "bénévolat" n'est pas l'inverse du salariat, mais l'orientation bénéfique de la volonté qui constitue dès lors une alternative à ce que l'on devrait appeler "le malevolat" (économie du crime, de la drogue, des trafics humains...) ou "le lucravolat" qui ne s'intéresse pas à la nature bénéfique ou nuisible de ses activités mais seulement à l'argent qu'il rapporte ou qu'il perd.

Le vaste mouvement d'éducation populaire auquel concourt avec force le Sol Violette à Toulouse est aussi un mouvement de résistance créatrice pour redonner aux mots leur sens et leur valeur comme force de vie !

[1] Ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes, philosophe, essayiste et président du Mouvement Sol.

Sol des matières

Avant-propos **3**

Sol des matières **4**

Le Sol-Violette : un outil pédagogique au service de l'innovation **7**

2014 : Une année *riche* en activités et en émotions **8**

Un Comité Local d'Agrément démocratique et autonome **8**

Les premiers pas : observer et s'informer 8

Orienter nos actions vers des collectifs déjà constitués 11

Se former et s'engager 12

Un réseau économique solidaire et diversifié en progression **22**

Poursuivre la consolidation du réseau 22

Prestataires agréés 22

Accompagnement des prestataires 24

Données de base du logiciel de gestion *Sol-active* 24

Actions créatrices d'activité : Le *Porte-Sol* 25

Bilan de la *Route du Sol*, guide de la monnaie citoyenne toulousaine 26

Un accompagnement vers une production plus responsable **29**

Repenser le processus d'agrément 29

Approfondir l'accompagnement des prestataires 29

Les voies vers une circulation plus fluide **32**

Evolution des principaux indicateurs 32

Pistes de facilitation face aux défis de circulation identifiés 33

Expérimentation d'un support numérique au lycée Joseph Gallieni 36

Liens entre le Sol-Economique et le Sol-Temps 37

L'implication des différentes parties prenantes **40**

L'aspect vaste et transversal des missions au sein du Sol-Violette 40

Tâches de l'équipe interne 40

Tâches de l'équipe externe 46

Engagement citoyen 48

Bilan d'actions 2014 de la Fabrique Solidaire des Minimes 50

Bilan d'actions 2014 de TO7 (Toulouse Ouverture 7) 56

La monnaie (complémentaire), notre bien commun 58
Le bien commun dans un cadre européen 59
Le bien commun dans un cadre national 60
Le bien commun dans un cadre régional 61
Le bien commun dans un cadre local 62
Nos défis et nos questionnements 64
Support numérique 64
Le changement de Mairie et ses implications 65
2015 : Objectifs et perspectives à 3 ans 68
Pour conclure, en *Sol* majeur 71
Annexes et autres documents 73
Annexe I : quelques témoignages recueillis ci et là en 2014 73
Annexe II : mois-type pour Charlène Montécinos 82

Le Sol-Violette
Un outil pédagogique au service de l'innovation

(Contributions : Eléonore Prendki et Charlotte Dejean[2])

Pour amorcer ce bilan 2014, nous avons décidé – une fois n'est pas coutume – de partir d'un prisme individuel plutôt que collectif et/ou systémique. Certain-e-s connaissent la pyramide des besoins de Maslow[3] (voir ci-dessous), qui établit les différents besoins permettant à un être humain d'atteindre un état de félicité en les hiérarchisant.

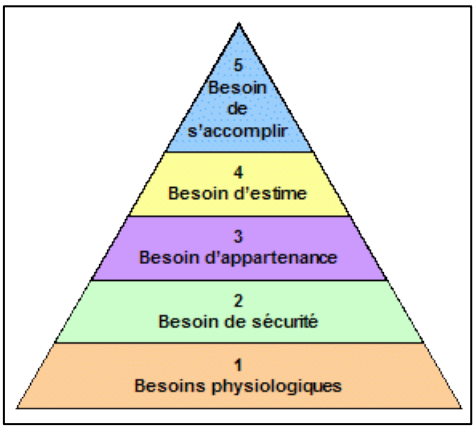

Pyramide des besoins de Maslow (5 catégories)

Mais il existe aussi les neufs besoins humains fondamentaux répertoriés par Max-Neef[4] qui y apporte une plus grande coloration. Le Sol-Violette nous est apparu comme permettant de développer au moins quatre d'entre eux : la compréhension, la participation, la création et la liberté.

Nous nous sommes permis de définir largement ces quatre besoins. A travers le travail pédagogique sur la monnaie, chaque individu peut être en mesure de s'approprier des meilleures clés de compréhension du système économique global. Le fonctionnement de l'association vise à stimuler la participation de chacun-e lors des évènements autour de la gouvernance de la monnaie.

Le Sol-Violette en tant que monnaie ainsi que l'association qui la fait vivre au quotidien deviennent alors des prétextes pour échanger, dialoguer et rencontrer. L'expérience du Sol-Violette est une manière de s'inscrire dans un processus de développement personnel au service d'une action qui a pour ambition de modifier doucement le rapport de chacun-e à la monnaie, à l'économie, à la consommation, au pilotage collectif et à l'engagement.

[2] Volontaires en Service Civique au Sol-Violette.
[3] Représentation pyramidale de la hiérarchie des besoins élaborée dans les années 1940 par le psychologue Abraham Maslow où sont mis à jour cinq groupes de besoins fondamentaux : les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, les besoins d'appartenance et d'amour, les besoins d'estime et le besoin d'accomplissement de soi.
[4] Le concept des besoins humains selon Manfred Max-Neef fonctionne comme un système : tous sont inter-reliés et au nombre de 9 : subsistance, protection, affection, compréhension, participation, loisir, création, identité, liberté.

2014 : Une année *riche* en activités et en émotions

Cette partie centrale du bilan se divise en sept sections. Les six premières correspondent aux axes qui composent le plan à 3 ans (2012-2014) qui avait été élaboré à la suite de la première expérimentation de la monnaie citoyenne en 2011.

Ainsi, nous espérons assurer une certaine continuité entre les différents bilans et permettre une lecture comparative plus aisée.

Chaque partie est agrémentée de témoignages récoltés sur le terrain, ce qui permet de faire parler les acteurs et actrices au cœur de l'action Sol-Violette.

La dernière section concerne les principaux défis et questionnements auxquels fait face aujourd'hui le projet, et sert d'introduction aux nouvelles perspectives et lignes de conduites pour 2015-2017.

Un Comité Local d'Agrément démocratique et autonome

(Contributions : Bruno De Menna et Anne Aguilera[5])

Cette première section s'articule autour des différents étapes que traversent généralement, sans ordre précis bien sûr, les citoyen-ne-s curieux-ses d'en savoir plus, de comprendre davantage ou encore de s'approprier pleinement la monnaie complémentaire.

Les premiers pas : observer et s'informer

Nous considérons qu'il est fondamental de **faire connaître et faire parler** du Sol-Violette à Toulouse au travers de manifestations publiques, de rencontres et débats citoyens, de collaborations avec d'autres collectifs militants ou encore de mise en place de nouveaux partenariats.

Une fois encore, l'année 2014 a vu son lot de participation du Sol-Violette dans la vie publique toulousaine. Nous tentons par ailleurs de diversifier de plus en plus de lieux de rencontre où nous nous rendons afin de continuer à toucher un public large qui ne connaît pas toujours les systèmes de monnaies locales. Ainsi s'enrichissent les discussions et les confrontations d'idées.

Nous tentons généralement de nous limiter à une ou deux manifestations chaque mois afin d'équilibrer nos actions de visibilité (certains mois étant néanmoins plus chargés que les autres). Parmi les moments forts qui se sont déroulés en 2014, nous comptons dans l'ordre chronologique tout un tas d'événements assez diversifiés :

- Festival *les Airs Solidaires* (lesairssolidaires.org) en mars ;
- *FReDD* (Festival de Recherche et Développement Durable - http://blogs.univ-tlse2.fr/fredd) en avril ;
- Rencontre "Capitalisme solidaire" à la cantine (lacantine-toulouse.org) en partenariat avec Tipkin (www.tipkin.fr) en avril ;

[5] Respectivement chargé de développement et responsable financière au Sol-Violette.

- *Festival d'en Haut* (www.festivaldenhaut.fr) en mai ;

- *Semaine de l'Europe* (www.europe-en-midipyrenees.eu) et rencontre avec plusieurs monnaies complémentaires d'Europe en mai (avec le Bristol Pound d'Angleterre, le Chiemgauer d'Allemagne, le Tem de Grèce et le Puma d'Espagne) ;

- Participation au lancement de la 6e édition du guide "Le Petit Tou" (www.lepetittou.com) en mai ;

- Troisième anniversaire du *Sol-Violette* en mai avec plusieurs prestataires du réseau ainsi que le collectif *Disco Soup* ;

Les 3 ans du Sol-Violette à Bellefontaine – mai 2014

- *Fête de l'Humanité* (www.fetehuma31.fr) en juin ;

- Rencontre avec les Colibris Toulouse (colibris.ning.com/group/colibris31-toulouse) sur la thématique "Vivre sans argent" en juin ;

- Colloque sur l'Innovation Sociale au Campus de l'Université Jean Jaurès en juin ;

- Festival *Festimonde* en juin ;

- Festival *7 à la Ronde* (7animes.fr) en septembre ;

- *Faites de la nature ! Vos enfants vous remercieront* (http://www.faites-de-la-nature.fr) en septembre ;

- Festival *Art'é Fac* en octobre ;

- *Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire* (www.fress-midi-pyrenees.fr) avec Toulouse en Transition (www.toulouse.transitionfrance.fr) en novembre ;

- Festival *Latino Docs* (www.latinodocs.org) en novembre ;

- *Marché de Noël Convivial et Solidaire* d'Arnaud Bernard en décembre.

Le marché convivial et solidaire d'Arnaud Bernard – décembre 2014

L'année 2014 a également été marquée par la signature d'un partenariat avec le guide urbain "Le Petit Tou". Celui-ci est concocté par les étudiants de la Toulouse Business School de Toulouse et a été imprimé cette année en 115 000 exemplaires.

Dans chacun de ces petits livrets distribués gratuitement se trouvent les indications concernant les commerces toulousains acceptant le Sol-Violette ainsi qu'une page de présentation générale de la monnaie citoyenne :

Le Sol-Violette : une monnaie locale pour transformer les pratiques économiques

Il y a maintenant trois ans que la monnaie complémentaire Sol-Violette irrigue les canaux de l'économie toulousaine et de ses alentours.

Un de ses principaux objectifs est de favoriser une prise de conscience très simple :

La monnaie est un bien commun, et la façon dont nous l'utilisons affecte nécessairement la physionomie du système économique dans lequel nous évoluons chaque jour.

Ainsi, le Sol-Violette s'utilise dans un réseau d'entreprises et de commerces locaux qui ont signé un dossier d'agrément axé autour de cinq grandes thématiques (lien au territoire, attention portée aux conditions de travail, éthique dans les pratiques économiques, impact environnemental de l'activité et engagement vers une démarche économique solidaire).

Echanger vos euros en Sols-Violette, c'est avant tout remettre les pratiques économiques au service de tous les citoyens et citoyennes, et non l'inverse.

C'est également replacer la monnaie en tant qu'outil dans le champ politique et ainsi soutenir un projet de société commun et concret.

C'est enfin se rendre compte que la monnaie est un accord collectif, mais également un accord inconscient que nous acceptons tel un héritage du passé sans jamais le remettre en question. Il est temps de nous poser les bonnes questions et d'agir, à notre échelle, en faveur d'une économie conviviale et de proximité soucieuse de la soutenabilité de notre avenir commun.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cette monnaie citoyenne, le réseau des commerçants à Toulouse ou encore les différentes rencontres organisées autour du projet :

www.sol-violette.fr
0805.69.03.15
contact@sol-violette.info

15

Ce partenariat est important pour le Sol-Violette car il permet de continuer à affirmer notre volonté à toucher la jeunesse et les différentes écoles de la ville dans notre action de sensibilisation aux monnaies locales. De plus, cette collaboration nous permet de rencontrer d'autres acteurs et actrices de l'école (comme par exemple la Direction des Moyens Généraux) afin d'imaginer diverses actions tout au long de l'année.

Un plan d'actions à réaliser au cours de l'année 2015 a été co-construit par l'équipe du Petit Tou et l'équipe du Sol-Violette :

- Formation citoyenne à la monnaie à destination des étudiant-e-s de la TBS ;
- Mobilisation de 10 bénévoles du Petit Tou pour une journée de développement du réseau Sol-Violette (à préparer en amont) ;
- Prochaines distributions de Petit Tou : Noël et Saint-Valentin + un dimanche matin sur le marché des Carmes ;
- Participation du Petit Tou aux côtés du Sol-Violette au Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Participation du Petit Tou aux côtés du Sol-Violette au marché de Noël convivial et solidaire d'Arnaud Bernard ;
- Organisation d'une ou plusieurs opérations « TATOUBON » dans un restaurant faisant partie du réseau Sol-Violette ;
- Participation du Petit Tou aux côtés du Sol-Violette au festival étudiant « Les Airs Solidaires » (à confirmer) ;
- Participation du Petit Tou aux côtés du Sol-Violette au festival « Film, Recherche et Développement Durable » (à confirmer) ;
- Autres idées : stand Sol lors de manifestations Petit Tou (ex : carnaval 2015), rencontrer le B3D pour imaginer une action commune (ex : paniers fruits/légumes, machines à café, heures civiles, …). Différentes manifestations à l'intérieur de l'école (after-work), Take a walk in Toulouse : anecdotes, to do list (avril 2015), adhésion groupée membres Petit Tou : campagne distribution + relayer la communication "Le Petit Tout utilise le Sol-Violette".

Enfin, nous avons également rencontré en juin l'équipe du Secours Populaire 31 afin de discuter ensemble de la monnaie locale, son utilité, et sa pertinence auprès du public adhérent. S'en suivront des formations à destination de l'ensemble des animateurs de la structure pour continuer cette collaboration.

Orienter nos actions vers des collectifs déjà constitués

Au fil du temps, nous avons peu à peu décidé d'orienter nos actions vers des groupes de personnes déjà constitués, et cela dans le but d'intégrer des collectifs partageant une identité commune (l'exemple le plus parlant étant les comités de quartier ou encore les adhérent-e-s d'une même association). Ainsi, nous tentons d'améliorer l'impact de nos actions de sensibilisation à Toulouse.

Nous avons concentré nos efforts sur trois "groupes-type" qui nous sont apparus comme particulièrement importants (ces trois groupes faisant partie des publics auprès desquels nous avons réalisé le plus d'expérimentations et de rencontres depuis 2012) :

1. **Les jeunes** : à travers la sensibilisation de l'équipe bénévole de l'association Petit Tou, la rencontre avec le lycée Rolland Garros et l'Institut de Formation Erasme de Labège, la rencontre avec la Direction des Moyens Généraux de la Toulouse Business School (liens notre partenaire local, l'entreprise Caféco) ;

2. **Les comités d'entreprise** : à travers la sensibilisation auprès du CE de Tisséo et de l'Agence Adour Garonne ;
3. **Les maisons de chômeurs** : à travers la sensibilisation des familles qui reçoivent chaque mois 30 Sols-Violette au sein de chacun des quatre maisons de chômeurs avec lesquelles nous sommes en partenariat (Partage Faourette, Toulouse Ouverture 7, Fabrique Solidaire des Minimes et Avenir Nouvelle Maison des Chômeurs) et, plus largement, de la grande diversité de personnes qui se rendent dans ces lieux d'accueil et de soutien.

Se former et s'engager

Une nouvelle étape suit généralement l'observation et l'information : la formation et l'engagement. Ainsi, cette phase consiste à s'approprier l'usage du Sol-Violette grâce aux convictions personnelles que chaque personne peut éprouver à travers cet acte.

Nous allons ici vous présenter 8 actions-phare qui ont eu pour but de faciliter ces démarches de formation et d'engagement citoyen. Celles-ci sont en perpétuel renouvellement et adaptation en fonction du public rencontré et des attentes exprimées.

1 - Consolidation de la sensibilité au Sol à travers les formations citoyennes : mise en place de formations citoyennes par et pour les habitants de différents quartiers de la ville de Toulouse (en 2014, une formation citoyenne a été organisée tous les 3 mois), dans les maisons de chômeurs partenaires du projet et en réalisant des actions de sensibilisation ponctuelles au sein du lycée polyvalent des métiers Joseph Gallieni.

2 - Implication du groupe des bénévoles du Sol-Violette pour s'engager : participation à différents événements en tant que représentant-e-s du Sol-Violette et tenue de stands d'information, préparation du festival solidaire à l'occasion des 3 ans du projet en mai 2014 ("We have a Dream" sur la place Martin Luther King dans le quartier Bellefontaine), mise en place d'espaces ludiques et festifs, participation active au développement du réseau des prestataires et représentation au sein du Mouvement National Sol et de la plateforme nationale MLC (Monnaies Locales Complémentaires). Participation active à un atelier organisé en partenariat avec Toulouse en Transition lors du Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire sur le thème "Monnaies locales : atouts et freins". Ci-après, le compte-rendu des points essentiels qui sont apparus lors de cette rencontre.

Pour rappel, **vous pouvez à tout moment rejoindre le groupe des bénévoles du Sol-Violette**. Nous renseignons les dates de rencontre dans notre lettre d'information mensuelle ainsi que sur notre site internet.

Vous trouverez à la suite le compte-rendu de l'atelier sur les monnaies locales organisé dans le cadre de l'édition 2014 du Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire. Cet atelier était bien entendu ouvert à tous publics.

Il nous semble en effet intéressant de pouvoir partager avec les lecteur-trice-s de ce bilan 2014 certaines discussions issues de regroupements citoyens qui ont abordé les freins individuels et collectifs à l'utilisation d'une monnaie locale.

COMPTE RENDU ATELIER DU FRESS AUTOUR DE LA MONNAIE COMPLEMENTAIRE ANIME PAR TOULOUSE EN TRANSITION ET SOL-VIOLETTE

FREINS ET LEVIERS DES MONNAIES LOCALES ET COMPLEMENTAIRES

I] LES FREINS INDIVIDUELS

Trouver les lieux où échanger des euros en Sols ;
Trouver des informations (listes d'acteurs), problèmes de visibilité ;
Accessibilité des prestataires ;
Comprendre les avantages et inconvénients ;
Les prix sont plus élevés dans le réseau même si conscience de leur justesse ;
A priori sur la complexité du projet ;
Nombre et variété des prestataires limités ;
Peu de communication ;
Peur de la contrefaçon et donc de la pérennité ;
Crise et précarité connue par une large frange de la société ;
Peur de s'investir dans l'association, donner son temps (crise du volontariat) ;
Obligation d'indexation sur l'euro.

II] LES FREINS EXTERIEURS (VENANT DE L'ENVIRONNEMENT)

Présence d'organisateurs souvent insuffisante ;
Manque d'information quant aux réflexions "ça ne sert à rien", "comment ça marche ?" ;
Manque de visibilité ;
Nombre de prestataires limités ;
Nombre / régularité des utilisateurs ;
Banque/Finance dominantes ;
Grande distribution (bas prix non responsables, compétitivité) ;
Loi ;
Institutions publiques ;
Manque de volonté politique, journalistique ;
Force des lobbys du commerce et de la finance ;
Financement (impression billets, animation réseau...) ;
Trop de technicité (nouvelles technologies) ;
Opposants aux MLC ;
Peurs collectives (culture, éducatif).

III] QUE SUIS-JE PRÊT-E A FAIRE ?

En parler au boulot : à la centrale d'achat, à titre personnel ;
Utiliser au quotidien ;
Transmettre l'information à ses proches (famille, amis, collègues...) ou offrir de la monnaie locale ;
Faire "pression" sur les commerçants qui n'acceptent pas la MLC ("peut-on payer en Sols?") ;
Thème abordé dans l'Ecole de Journalisme de Toulouse (EJT) ;
Proposer aux commerçants de faire des chèques-cadeaux en MLC (monnaie fléchée) ;
Démarcher directement les commerçants ;
Proposer aux salarié-e-s des commerçants du réseau un pourcentage en MLC du salaire ;
Démarcher les collectivités territoriales ;
Payer cantine en Sols au boulot ;
Parrainage entre entreprises ;
Animations dans les écoles (lycées, collèges, FAC) ;
S'engager dans la vie associative ;

Adhérer à l'association (paraît couler de source, mais en réalité n'est pas si simple !) ;
Accepter le Sol en tant que professionnel bien-être, coach alimentaire ;
Améliorer la communication sur l'existence de la MLC ;
Améliorer la visibilité géographique des MLC en France (carte interactive).

IV] DE QUOI AI-JE BESOIN?
Un réseau diversifié, étendu (les secteurs utiles au quotidien) ;
Bénévoles (rencontres, débats, soirées musicales) ;
Equipe spéciale pour les "collectivités territoriales" ;
Supports de communication ;
Agenda sur plusieurs mois des réunions d'information sur les MLC ;
Organiser des moments de rencontres entre prestataires et/ou adhérents ;
Prix moins chers.

---

3 - Développement de la sensibilité des jeunes au Sol-Violette : mise en place du partenariat avec l'équipe étudiante du Petit Tou de la Toulouse Business School, partenariat avec l'AMAP étudiant du foyer de géographie sur le campus de l'Université Jean Jaurès, travail de réflexion sur le futur des monnaies locales réalisé avec un groupe étudiant de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse dans le cadre de leur cursus, continuation de l'action avec le **lycée polyvalent Joseph Gallieni** et la cafétéria solidaire où les jeunes utilisent une carte Sol numérique (plus d'informations p.36) pour payer leur café ainsi que différents produits locaux ou issus du commerce équitable au comptoir (description détaillée du projet dans le bilan 2013). Après un an et demi de fonctionnement, nous pouvons tirer le bilan suivant :

Évolutions mises en place en 2014	Avancées et succès	Éléments à améliorer
Comptoir de vente	Appropriation de l'usage de la carte Sol par plus de la moitié des lycéen-e-s	Offre de produits (diversifier et garder une partie de produits classiques issus de la grande distribution)
Partenariat avec Artisans du Monde	Gestion de la cafétéria par l'association Maison des Lycéens (tenus par 3 lycéens)	Davantage sensibiliser les jeunes à l'économie solidaire
Terminal de paiement au comptoir de vente	Permet aux jeunes de mieux investir l'école en ayant un foyer accueillant lors des périodes de pause	Travailler à un modèle économique permettant d'embaucher 3 animateurs/animatrices pour la cafétéria
Double affichage des prix (€/Sol) au comptoir	Embauche de 3 personnes à l'animation quotidienne de la cafétéria	Intégrer davantage le corps professoral au projet
Personnes en charge de l'animation de la cafétéria	Valorisation de l'initiative dans d'autres établissements de la ville	Intégrer un module sur l'économie solidaire dans les cours d'économie/création d'entreprise

Renouvellement de l'équipe lycéenne en charge de la Maison des Lycéens	Valorisation de l'initiative au sein du Rectorat	Mettre en place un mode de prise de décisions équilibré entre les différentes parties prenantes au projet

4 - Le développement et la diffusion du Sol-Violette dans les comités d'entreprises à Toulouse : l'entreprise Sierra Wireless a, dans le cadre de l'offre de chèques-cadeaux à ses employé-e-s en fin d'année, proposé pour la seconde année consécutive que ceux-ci soient convertis en Sols-Violette. Au total, ce seront 480€ qui seront convertis en décembre 2014.

5 - Trois Assemblées Plénières à intervalles réguliers tout au long de l'année

- Mars 2014 sur le thème "spéciale prestataires" lors de laquelle plusieurs motions ont été votées (voir compte-rendu sur notre site internet) ;
- Septembre 2014 sur le thème de la citoyenneté et des actualités du Sol-Violette et lors duquel le collège des Fondateurs a été abolit au sein du Comité de Pilotage ;

Assemblée Plénière du Sol-Violette au centre culturel Henri Desbals – septembre 2014

- Novembre 2014 : présentation du bilan synthétique 2014 et travail par atelier aux perspectives 2015-2017 du projet Sol-Violette (construction d'un nouveau plan à 3 ans).

Assemblée Plénière du Sol-Violette à l'Espace des Diversités et de la Laïcité – novembre 2014

6 - Dix Comités de Pilotage où se prennent les décisions stratégiques du projet et où sont invité-e-s systématiquement l'ensemble de nos adhérent-e-s. Quatre collèges de parties prenantes y sont représentés : solistes, prestataires, collectivités et partenaires.

7 - Appropriation du projet Sol-Violette par les volontaires en service civique pour une durée de six mois (voir aussi p.40): réalisation d'un court métrage amateur par Marine Boudaud et Lally Clauzade, travail sur un nouveau plan de communication par Marie Bihler, Charlotte Dejean, Anne-Cécile Bertrand, Eléonore Prendki, Alexine Duretti et Adeline Verdez, accompagnement et développement du réseau des prestataires par Fabien Châtaignier, Vincent Cazaubon et Samia Temzine. Au début de leur Service Civique, les volontaires bénéficient d'une semaine de formation organisée comme suit :

- Lundi : Formation « Histoire et origines de l'économie sociale et solidaire – Liens avec les monnaies locales » ;
- Mardi : Formation « Système monétaire, dynamiques économiques et pertinence des monnaies locales dans ce contexte » ;
- Mercredi : Formation « Le Sol-Violette à Toulouse : présentation, fonctionnement pratique et découverte des outils techniques » ;
- Jeudi : Visites de terrain auprès du réseau de prestataires, des maisons de chômeurs ainsi que des deux banques partenaires.

A noter que ces formations sont également dispensées par notre association à des jeunes en volontariat au sein d'autres structures, en partenariat avec l'Agence du Service Civique.

8 - Actions sur les groupes citoyens de proximité (par quartier de la ville) et les groupes citoyens thématiques (étudiants et comités d'entreprise) :

En ce qui concerne les comités citoyens par quartier, l'action a bien été lancée à partir d'avril 2013. L'objectif initial était de réussir à développer 6 comités de quartier regroupant l'ensemble de la ville de Toulouse intra-muros (sur base d'une division cartographique de la ville en 6 secteurs proposée par la Mairie de Toulouse). Nous avons réussi à développer 4 comités sur les 6 initialement prévus : Toulouse Ouest, Rive Gauche, Toulouse Centre et Toulouse Nord. Les raisons expliquant cet écart entre le calendrier prévisionnel et le calendrier réel sont essentiellement liées au temps nécessaire à chaque individu composant les comités de s'approprier la monnaie complémentaire tel un outil pédagogique, de peu à peu l'intégrer à certaines habitudes de vie (comme lors d'achats de biens de premières nécessité par exemple) et ensuite de se donner les moyens d'agir en faveur de son développement à travers des actions diverses telles que l'organisation de rencontres d'appartement (éventuellement accompagnées d'une projection), des visites chez des commerçants de leur quartier, la tenue d'un stand d'information lors d'une manifestation publique, l'organisation d'agoras citoyennes, etc.

Un autre facteur est la difficulté à entretenir une bonne dynamique de groupe dans le temps (disponibilité des personnes, périodes de vacances scolaires, etc.). Ainsi, certains groupes ont ralenti leur activité à certains moments pour reprendre de plus belle par la suite alors que d'autres ont pu maintenir leurs actions de façon plus ou moins constante tout au long de l'année.

L'action autour des comités d'étudiants et des lycéens a quant à elle dû être entamée lors de la rentrée de septembre 2013 et non en avril pour des raisons pratiques et de disponibilité des jeunes. Les publics lycéens demandent plus de temps pour s'approprier l'usage de la monnaie complémentaire, en témoigne le projet de cafétéria solidaire payable en Sols-Violette (sous format numérique) lancée au lycée Gallieni à Toulouse.

De plus, le public lycéen se renouvelant d'année en année, il est nécessaire de reprendre le travail de sensibilisation chaque année, tout en s'appuyant sur les lycéens impliqués dans le projet l'année précédente. Pour cela, il serait nécessaire de disposer de 2 années afin de pouvoir assurer une dynamique de « tuilage » entre les jeunes autour de la cafétéria. En ce qui concerne les universités, les comités ont été particulièrement actifs à l'Université du Mirail mais également à la Toulouse Business School. Une fois encore, la dynamique de « tuilage » nécessite au minimum 2 années pour pouvoir être mise en place et stabilisée.

Enfin, nous avons commencé à développer les activités des comités locaux en entreprises en décembre 2013 car il s'agissait de proposer des chèques cadeaux de fin d'année en monnaie complémentaire aux salariés d'une entreprise toulousaine (Sierra Wireless).

Cette action a globalement très bien fonctionné. Si nous souhaitons étendre ce type d'initiative à d'autres entreprises, nous aurons besoin de plus de temps car les comités d'entreprise ne sont pas facilement accessibles (premiers contacts, premier rendez-vous, séance de sensibilisation, intérêt des salariés, mise en place d'une action autour du Sol-Violette, fonds social de la Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.).

Public prévu initialement : nombre, caractéristiques principales (catégories socio professionnelles, âge, etc.)	Public réellement touché, évolution au long de l'action	Commentaires
Comités citoyens : entre 15 et 30 personnes par groupe (un groupe par secteur, action menée sur 4 secteurs de la ville jusqu'à maintenant) soit entre 60 et 120 au total ; 35-70 ans ; toutes catégories socio-professionnelles confondues. Comités étudiants : 200 personnes ; étudiants et/ou lycéens, 15-25 ans. Comités liés à une entreprise : 40 personnes, salariés et membre d'un comité d'entreprise, 30-60 ans	Comités citoyens : entre 10 et 20 personnes par groupe soit entre 40 et 80 au total ; 35-70 ans ; toutes catégories socio-professionnelles confondues. Comités étudiants : 100 personnes ; essentiellement des étudiants, 19-26 ans. Comités liés à une entreprise : 40 personnes, salariés et membre d'un comité d'entreprise, 30-55 ans	De manière générale, les objectifs initialement fixés quant au nombre de personnes faisant partie de chaque groupe ont été globalement atteints dans la période de temps considérée ici. Nous estimons néanmoins qu'il serait nécessaire de prolonger l'action dans le temps pour parvenir aux objectifs prévus au départ.

Objectif 1 :	Développer chez les citoyen-e-s toulousain-e-s une autre approche de l'économie au travers d'échanges plus solidaires et respectueux de l'environnement		
Actions réalisées	Résultats obtenus	Indicateurs relevés	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif
-Organisation de nombreuses projections-débats, participation à des manifestations publiques (stand, interventions) -Travail de diversification du réseau des prestataires afin de fluidifier la circulation de la monnaie -Travail quant au développement d'un support numérique pour faciliter l'usage de la monnaie	-Certaines projections-débats ont attiré du monde, d'autres presque pas ; -Nous gagnons en expérience quant au choix des manifestations auxquelles nous participons (ainsi que le format de sensibilisation) ; -La diversification du réseau des prestataires (notamment hors de la ville) représente une charge de travail importante dont il faut savoir tenir compte ; -L'outil numérique nous a permis d'affiner nos choix et notre modèle économique (expérimentations).	-Nombre de participant-e-s ; -Nombre de contacts pris avec notre structure après les projections-débats ; -Formats d'animation ayant un certain succès auprès du grand public ; -Récolte d'informations quant aux circuits de fournisseurs des prestataires actuellement dans le réseau ; -Enquêtes d'opinions auprès des personnes ayant testé d'autres supports de paiement que le coupon-billet.	Nous avons le sentiment d'avoir effectivement construit les bases du succès de cet objectif, et souhaitons le prolonger pour continuer à expérimenter et approfondir ces rencontres.

Objectif 2 :	Créer avec les citoyen-e-s des outils innovants capables de tisser des relations solidaires et de favoriser la cohésion sociale entre acteurs. Proposer un cadre propice pour réfléchir et les faire évoluer vers des équilibres plus soutenables

Actions réalisées	Résultats obtenus	Indicateurs relevés	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif
-Création de groupes citoyens de proximité par quartier dans la ville (rencontre mensuelles ou trimestrielles avec suivi à l'année) ; -Organisation de rencontres ou de repas partagés entre citoyens pour favoriser l'échange et les discussions ; -Forte incitation adressée aux citoyens pour participer à la gouvernance du projet (comités de pilotage, assemblées générales, …)	-Ces groupes sont relais essentiels sur le territoire car seuls les habitants d'un quartier connaissent la réalité qui s'y vit chaque jour ; -Nous nous appuyons sur eux pour favoriser le bouche-à-oreille mais également tenir des stands lors de rencontres de quartiers,… ; -Nous poursuivons notre mobilisation afin de continuer à susciter l'engagement des groupes citoyens de proximité ; -Les repas partagés sont généralement appréciés car ils permettent de discuter dans un cadre moins formel et plus détendu ; -Nous souhaiterions diversifier nos modes d'action visant à mobiliser les citoyen-ne-s lors des Comités de Pilotage.	-Feuilles de présence lors des rencontres des groupes citoyens de proximité et des comités de pilotage ; -Retours sur les envies de nouveaux prestataires par quartier ; -Appropriation du discours permettant de répondre aux questions d'un potentiel nouveau prestataire dans un quartier.	Globalement satisfaisant. Les ressources humaines mobilisées pour entretenir la dynamique de l'action dans le temps et sur l'entièreté du territoire toulousain ont été un élément important dans toutes nos démarches.

Deux salariés ont été mobilisés sur ce projet, l'un travaillant au développement du réseau des usagers et étant référent de l'action, l'autre travaillant au développement du réseau des prestataires et venant en appui sur cette action. Un travail collaboratif a donc été nécessaire pour mener à bien les différentes actions ; usagers et prestataires étant intimement liés dans le réseau de circulation de la monnaie.

Chaque citoyen participant aux rencontres que nous organisons (groupes de proximité, comités de pilotage, animation de stand…) le fait de façon bénévole tout en ayant la casquette d'usager de la monnaie complémentaire (il est en effet rare qu'un non-usager dédie de son temps au projet). Donc les usagers ainsi que les bénévoles sont pleinement impliqués dans ces différentes actions, et nous tentons de plus de renouveler les groupes afin de ne pas concentrer notre mobilisation uniquement sur quelques personnes.

Nous disposons également d'un groupe de personnes bénévoles (qui s'engagent spontanément de façon ponctuelle ou régulière) spécialement affecté aux tâches diverses telles que la notation des dossiers d'agrément, l'animation d'une rencontre d'appartement (rencontre chez une personne qui invite ses proches et ses amis à participer à une soirée de discussions sur le Sol-Violette), la tenue de stand lors d'une manifestation publique…

Nos partenariats avec les quatre maisons de chômeurs à Toulouse ont amené ces dernières à nous octroyer du temps dans l'accompagnement des personnes en situation précaire à l'utilisation du Sol-Violette (au minimum une réunion mensuelle en plus de l'accompagnement au quotidien).

Nos autres partenariats sont essentiellement financiers et sont mobilisés sur d'autres actions en lien avec la monnaie Sol-Violette à Toulouse.

Nous avons souhaité créer ces actions sur une base bénévole afin de susciter la participation citoyenne dans la ville de Toulouse autour d'un thème qui se révèle être central dans nos problèmes de société : la monnaie.

Ainsi, nous avons approché certains responsables de comités de quartier mais également de Régies de quartier chargés d'organiser des conseils citoyens sur des thèmes en lien avec la vie collective de territoire. En sensibilisant ce type d'acteurs, nous souhaitons davantage ancrer le mouvement citoyen des monnaies locales dans un territoire en l'aidant à avoir une reconnaissance en termes de création de liens et d'échanges entre habitant-e-s d'une même rue, d'un même quartier, d'une même ville.

De plus, l'expérimentation sur l'outil numérique a également contribué à faire avancer une certaine crédibilité en termes de moyens de paiement pour des prestations publiques et semi-publiques qui ne sont pas envisageables avec les coupons-billets (nous pensons notamment à la société de transport en commun de Toulouse Tisséo ou encore à la bien connue Cité de l'Espace mettant en avant tout le patrimoine aérospatial de la ville rose auprès de ses habitant-e-s et des nombreux visiteurs qui s'y baladent tout au long de l'année).

Ces actions ont demandé à adapter quelques peu nos moyens humains et l'organisation du travail. Ainsi, nous avons développé des outils qui permettent de faciliter la transmission d'informations et l'articulation des agendas des différents membres de l'équipe (à la fois ceux directement concernés par le projet décrit dans ce dossier et ceux qui ne sont pas directement concerné par celui-ci).

De plus, nos actions décrites ici ont permis de faciliter une partie du travail affecté au développement du réseau des commerces et entreprises en mobilisant une partie des citoyens sensibilisés à la monnaie complémentaire. C'est ainsi que nous avons pu développer davantage nos actions de visibilité dans notre réseau et permettre aux salariés en charge de ces tâches de les diversifier et les approfondir davantage.

L'ancrage territorial a ici également été impacté car nous avons voulu initier un réseau de proximité basé sur les habitudes de vie des citoyens : vie de quartier, modes de consommation, implication dans un comité d'entreprise, etc.

Ainsi, ces espaces de proximité amènent de nouvelles possibilités d'engagement pour chaque personne souhaitant consacrer une partie de son temps au projet ; le but étant de pouvoir adapter les actions de développement aux besoins, aux envies et aux disponibilités de chacun.

Pour cela, il est absolument fondamental de pouvoir s'approprier le projet Sol-Violette et pouvoir en parler aisément avec des personnes (potentiels nouveaux utilisateurs ou prestataires) qui souhaitent en savoir plus ou développer leur connaissance des monnaies complémentaires. Afin de faciliter cette appropriation (nous parlons d'ailleurs de « réappropriation citoyenne de la monnaie »), nous avons mis au point différents documents de transmission d'informations et de foire aux questions qui permettent aux personnes impliquées dans le projet de pouvoir parler plus facilement du sujet avec leur entourage ou lors d'une manifestation publique dans laquelle nous avons une visibilité (stand d'information, intervention ; etc.).

Nous avons enfin développé des outils qui permettent aux prestataires de notre réseau de s'approprier eux aussi pleinement le projet afin de pouvoir sensibiliser leurs clients à la monnaie complémentaire. Nous considérons que ces commerces de proximité, associations et entreprises constituent une force de sensibilisation particulièrement efficace auprès du grand public.

Nous souhaiterions pouvoir continuer à mener cette action en essayant de rendre plus autonome les différents groupes citoyens jusqu'ici constitués. Cela demandera du temps et de l'énergie afin de pouvoir stabiliser ces groupes et assurer une dynamique de transmission entre les différentes personnes qui quittent un groupe (par manque de disponibilité, changement de vie professionnelle ou familiale, déménagement, …) et celles qui le rejoigne.

La dynamique humaine qui est au cœur du projet constitue une de ses plus belles forces, mais elle demande du temps pour être organisée et canalisée de façon adéquate.

Un réseau économique solidaire et diversifié en progression

(Contributions : Andrea Caro Gomez et Alizée Fine[6])

Poursuivre la consolidation du réseau

Adhésions Solistes et Prestataires

	2012	2013	2014
Progression réelle des adhésions (exprimés en €/Sols)	1126,25	3603	3970

En 2014, prestataires et solistes ont adhéré pour plus de 3900 euros, soit 188 prestataires et 530 adhérents solistes à jour dans leur cotisation 2014 (lycéens, chômeurs, etc…). En soutien, 1157 personnes restent associées au projet tout en ayant pris une certaine distance pour différentes raisons (déménagement, reconversion professionnelle, raisons familiales, etc.).

50% des adhérent-e-s au projet sont des jeunes de moins de 25 ans. Ce projet démontre ainsi une jeunesse engagée et pétillante en quête de sens pour un monde meilleur.

1020 personnes sont inscrites à ce jour sur la lettre d'information : le *Billet Doux* informe sur les actions de l'association, les prochains événements dans le réseau, un coup d'œil sur les prestataires et des informations sur les monnaies locales complémentaires en France et dans le monde.

L'association sera certainement amenée à se doter d'un outil permettant de renouveler les adhésions d'une manière plus ergonomique afin de garantir un fonctionnement davantage fluide du projet (facilitation au renouvellement des adhésions, au soutien du projet, etc.).

En 2013, nous avions testé le nantissement et l'adhésion via Paypal afin de faciliter ces opérations et les rendre plus accessibles. Cet outil a été suspendu en 2014 car nous avions besoin d'un temps plus important pour la mise en place de nouveaux outils numériques efficaces (voir le chapitre concernant les diverses expérimentations d'outils testés et les préconisations).

Prestataires agréés

Les prestataires agréés sont au nombre de 188 à ce jour (décembre 2014).

Au 1er novembre 2013, ils étaient au nombre de 125.

Entre novembre 2013 et juillet 2014, 5 sont sortis du réseau pour des raisons diverses (fermeture, reprise…). 63 nouveaux prestataires ont rejoint le Sol-Violette (voir liste ci-dessous).

Depuis 2011, 13 prestataires agréés n'utilisent plus le Sol-Violette pour différentes raisons - principalement pour des fermetures de structures, des changements de propriétaire, un déménagement… : B. Supiot, Farfadets en pays cathare, Nathalie studio, Miss pocpoc, Solaneko, Graphiste Julie Rolland, Yoga Jolimont, Le murmure de l'Olivier, Katao, Sophrologue Laurence Pujol, les deux magasins La Vie Claire, et, des ambassadeurs qui n'ont pas souhaité prolonger l'expérience pour le moment : Régie de quartier Bellefontaine, La Passerelle.

[6] Respectivement coordinatrice et chargée de développement au Sol-Violette.

Les nouveaux prestataires agréés entre novembre 2013 et novembre 2014

Détente et convivialité – Manger et prendre un verre
Traiteurs
La Faim aux Trousses
Restaurants
Les Coudes sur la Table
Le Bonheur est dans le Pot
Le Philadelphia

Cafés culturels et associatifs
La Maison Blanche
Le Moloko Bar
Le Bijou (qui était sorti en 2013 et qui est revenu en 2014)

Artisanat
Solidarité femme indienne

Alimentation saine et durable & Epiceries
Biocoop Colomiers
Biocoop Trinité
Biocoop L'Union
Biocoop Quint Fonsegrives

Culture, Loisirs & Éducation
Charlou Cantoral
LIRES
Galerie Gille et Cécile Rieu
Croquenotes
Arthemuse (en cours d'adhésion)
Jeux 2 mô

Santé & Bien-être
L'expression libre
Yogamala
Chiropracteur
Prasadhana
Cabinet d'énergétique Roseraie

Services aux entreprises et aux particuliers
Communication
Phototris
Inform'Action
Entretien
Dep City
Fournitures
Rémi Barbaresco location
Transport
Becycle
2 Roues Vertes
Mecanicycle

Espaces de travail partagé
La Serre
La Cantine Numérique
Réseaux d'économie locale interactifs et solidaires

Recycler
Atelier de couture Ardilla

Accompagnement des prestataires

L'accompagnement des prestataires se fait en deux temps (voir également p.29) :

Un premier pas vers les structures grâce aux scans mensuels qui permettent également de visualiser si les Sols circulent correctement, et si le prestataire n'est pas en difficulté de manière globale et afin de traiter les éventuels problèmes de circulation dans le réseau et donc d'envisager des méthodes, outils et partenariats pour faciliter la réutilisation des Sols, afin d' éviter des lieux de stockage.

Un deuxième accompagnement s'effectue de manière plus spécifique et plus personnalisée traitant sur l'amélioration des pratiques de production des biens et de services. Dans cette partie, nous traitons l'accompagnement plus spécifiquement dédié à chaque structure du réseau (voir section "Un accompagnement à une production plus responsable"). 19 prestataires ont été rencontrés individuellement entre le 22/01/2014 et le 27/05/2014, avec un renouvellement du dossier d'agrément.

Un travail de partenariat a également été mis en place avec notre prestataire Etymôn sur les rencontres collectives par filières et/ou thématiques : "Mettez en valeur vos pratiques et mettez en pratique vos valeurs" était le thème de cette première rencontre. L'objectif était de faire un bilan sur les pratiques et les valeurs de chaque structure présente par le biais d'ateliers en confrontant différentes filières, et pour aboutir à des possibilités d'échanges de pratiques et d'aboutir à une mutualisation entre filières qui permettrait d'augmenter leur pouvoir "de valeurs". L'expérimentation sur ce type de partenariat est bien sûr à poursuivre durant l'année 2015 afin de continuer à promouvoir les liens de coopérations entre prestataires.

Si le suivi des prestataires est avant tout relationnel et se réalise à travers des visites régulières, l'équipe a également mis en place un questionnaire de suivi envoyé par mail tous les six mois aux prestataires afin de suivre l'évolution de la circulation du Sol-Violette. Ce questionnaire interroge les prestataires aussi bien sur leurs entrées, sorties, chiffres d'affaire en Sol-Violette que sur leurs idées, attentes, et propositions.

Les données récoltées via ce questionnaire, qui peuvent être complétées par celles obtenues grâce aux scans et lors des visites, permettent de suivre au mieux la circulation de la monnaie, d'avoir une vue d'ensemble de son fonctionnement et d'être attentifs aux propositions, souhaits, qui émergent dans le réseau.

Données de base du logiciel de gestion *Sol-active*

Dans les chiffres qui suivent, les coupons *confirmés* correspondent aux billets dont la date de fonte inscrite sur une des faces de celui-ci (pour rappel, le Sol-Violette est une monnaie fondante qui perd 2% de sa valeur au bout de 3 mois en cas de non-utilisation) est bien conforme. Les coupons *expirés* sont les billets dont la date de fonte est dépassée. Les coupons *mis à jour* sont ceux qui étaient expirés et auxquels l'équipe a redonné à nouveau une valeur de 3 mois le jour du scan chez le prestataire en question. Enfin, les coupons *mis en circulation* sont les billets désactivés qui ont été réactivés et remis en circulation.

Année 2012
20 055 Sols scannés
2 267 confirmés, soit 11,3%
10 268 expirés, soit 51,2%
4 618 mis à jour, soit 23%
2 898 mis en circulation, soit 14,45%

Année 2013
12 082 coupons billets scannés
2 701 confirmés, soit 22,35%
5 190 expirés, soit 42,96%
4 087 mis à jour, soit 33,83%
100 mis en circulation, soit 0,83%

Janvier-Novembre 2014
15 781 coupons scannés
5 433 confirmés, soit 34,43%
5 402 expirés, soit 34,23%
4 899 mis à jour, soit 31%
47 mis en circulation, soit 0,29%

On observe que davantage de coupons ont été scannés en 2014 qu'en 2013. Cela a été dû à la régularité (des visites scans sont programmées chaque semaine) des volontaires en Service Civique et aux démarches d'accompagnement mises en place par l'équipe. En ayant comme ligne de conduite deux objectifs :

1. Récolter des données statistiques ;
2. Régulariser et "ritualiser" les rencontres afin de mieux tisser le lien et favoriser l'animation de réseau.

Un certain nombre de coupons continuent à être stockés un temps chez les prestataires avant de circuler. On remarque une diminution en pourcentage des coupons dits "expirés" autrement dit non valides au moment du scan car n'ayant pas circulé dans les trois mois. Nous notons également la diminution du nombre de coupons "mis en circulation".

Pour une analyse plus détaillée sur la circulation, voir le chapitre « Les voies vers une circulation plus fluide ».

Actions créatrices d'activité : Le *Porte-Sol*

Mise en place du partenariat
Début 2013, un partenariat entre le Sol-Violette, la Nouvelle Maison de Chômeurs Avenir, La Glanerie et la Mairie de Toulouse s'est mis en place autour de la fabrication de portefeuilles Sol-Violette en bâche recyclée à partir de l'idée d'une soliste de la Nouvelle Maison des Chômeurs Avenir.

Fabrication des Portes-Sol
4 personnes adhérentes d'Avenir maison des chômeurs ont travaillé à la Glanerie en binôme de 2 semaines pour la fabrication de 500 portefeuilles Sol.

Vente des Portes-Sol
Ces portefeuilles sont vendus afin de pouvoir pérenniser cette action et créer à terme de nouveaux emplois. Ils sont ainsi vendus (10 euros/Sols) directement sur les stands du Sol-Violette lors d'évènements ou mis en dépôt chez les différents prestataires.

Au 1er novembre 2014, il y a 310 portes-Sol au local du Sol-Violette + 47 non vendus en dépôt chez les prestataires = 357 portes-Sol restants. 143 ont donc été vendus sur un total de 500.

Travail de l'équipe FOLIES
Durant l'année 2014, l'équipe a travaillé à la distribution (recherche de lieux de vente, dépôt des portes-Sol), à la vente, ainsi qu'au suivi des ventes et des dépôts chez les prestataires. Cette action a été présentée lors de différentes manifestations.

Points positifs de l'action
Le bilan de cette action a été globalement très positif. Cette action a en effet engendré la création d'un partenariat multi-acteurs en économie solidaire qui a permis par la suite la création de quatre emplois, et ce dans un secteur bénéfique pour l'environnement (recyclage, revalorisation des déchets). Celle-ci a donc eu des effets positifs sur l'activité économique, le lien social et partenarial, et l'environnement.

A la suite de ce projet, 2 des 4 personnes ont été embauchées à la Glanerie. Dans un premier temps, elles ont travaillé au sein de l'atelier d'insertion sur des postes de technicien du réemploi en CUI-CAE.

D'ores et déjà, la Glanerie a pérennisé le poste d'une des personnes qui est désormais en CDI sur de l'administratif et de la vente. Une fois que la boutique sera ouverte, le second poste sera pérennisé.

Retours sur l'action et le partenariat entre la Glanerie et la Maison Avenir
« Le projet a été vraiment positif sur l'aspect transmission de compétences : les salariés de l'atelier, et l'encadrante technique ont apprécié travailler avec ces personnes ainsi que les faire monter en compétences sur la fabrication de ces objets. Pour nous ce projet a été une vraie réussite. »

Florent, La Glanerie.

« Concernant les retours des personnes embauchées : ça leur a permis de découvrir l'univers des ressourceries tout en ayant la chance d'acquérir une nouvelle expérience professionnelle alors que ces personnes sont éloignées de l'emploi depuis plusieurs mois (voire plusieurs années pour certain-e-s). Néanmoins, la durée limitée des contrats n'a pas permis à ces personnes d'obtenir un emploi pérenne. Donc le bilan est à la fois positif mais tout en pouvant encore être amélioré ».

Thierry, Maison Avenir

Bilan de la *Route du Sol*, guide de la monnaie citoyenne toulousaine

Face au constat de la méconnaissance et du manque de visibilité du réseau des prestataires du Sol-Violette, il a été proposé en 2012 de créer un Guide qui répertorie l'ensemble des prestataires du réseau.

La Route du Sol, guide de la monnaie citoyenne de Toulouse, a vu le jour en juin 2013. C'est un support promotionnel et informatif pour découvrir le Sol-Violette, bien connaître et s'orienter dans le réseau.

Ce guide a pour but de :
- diffuser les valeurs du Sol ;
- susciter la curiosité des citoyen-nes toulousain-es ;
- faciliter l'usage de la monnaie complémentaire sur le territoire toulousain pour l'ensemble des adhérent-e-s ;
- accroître la visibilité des prestataires tout en valorisant leurs démarches respectueuses de l'humain et de l'environnement ;
- encourager les prestataires à intégrer le réseau ;
- synthétiser dans un seul document l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le Sol-Violette.

La réalisation de ce guide a nécessité un temps de collecte des données, de rédaction et de mise en forme. L'ensemble de l'équipe s'est mobilisée afin de réunir les informations nécessaires et le travail de graphisme a été réalisé par Perrine Ferrafiat, anciennement en service civique au sein de l'association. Une distribution des guides s'est ensuite organisée. Ils ont été offerts aux adhérents du Sol-Violette. Ils sont et seront disponibles chez les différents prestataires et sur les stands du Sol-Violette lors d'évènements.
Le guide répertorie ainsi l'ensemble des prestataires et partenaires du Sol-Violette (activité, informations pratiques etc). Il comporte également une partie introductive (avant-propos, histoire du Sol-Violette, mode d'emploi du Sol-Violette), une partie où s'expriment les solistes (paroles de Sol), ainsi qu'un après-propos. Il se veut le reflet des citoyen-ne-s qui font vivre la monnaie et un outil utile pour découvrir, connaître et s'orienter dans le réseau.

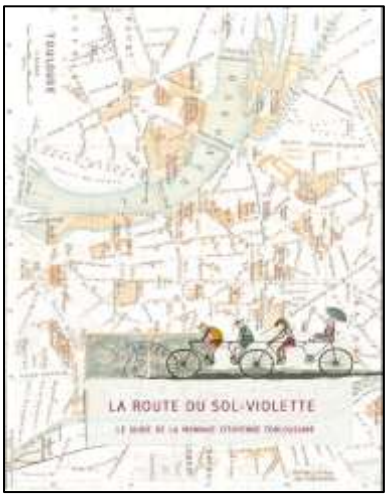

Ce livret a souhaité mettre en avant les valeurs portées par le Sol et ses adhérent-e-s, et, surtout les citoyen-ne-s qui sont au cœur de la démarche, font vivre le Sol et s'engagent au quotidien. Cette dimension se donne à voir à travers les citations de chacune et chacun, les adjectifs choisis, ainsi que les photos qui apportent une dimension chaleureuse, humaniste et illustrent la diversité des acteurs du Sol et leurs engagements.

Cette volonté d'affirmer les valeurs et pratiques du réseau a également été au centre de la construction même du guide. L'ensemble des adhérent-e-s, prestataires, partenaires et solistes, ont en effet participé activement à sa réalisation.

La Route du Sol est un support pratique qui permet aux adhérent-e-s de s'orienter au mieux dans le réseau, et, un support de communication original pour faire connaitre le réseau Sol-Violette.

Se déplacer

Mobilité-e-s

Participatif
Dynamique
Humain

Nous offrons un service de réparation de divers moyens de transports réservé aux adhérents en échange d'une participation financière adaptée et concertée. En outre, chaque adhérent est invité à participer à la dynamique de développement social initiée par l'association et divers partenaires associatifs et institutionnels. Nous ne sommes pas une entreprise, nous voulons avons tout créer une mixité sociale dans le quartier de Bellefontaine et aider à la réinsertion.

"Nous ne sommes pas qu'un garage, Mobilité-e-s est aussi un lieu de rencontre, d'échange et de mixité où chacun s'inscrit dans une démarche avant tout participative"

INFOS UTILES

28, Allée de Bellefontaine - 31100 Toulouse
05 61 44 57 02
www.mobilite-e-s.com - garage@mobilite-e-s.com
Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

(e)4

Fournitures de Bureau

ADOM Diffusion

Transparence
Proximité
Solidarité

Adom distribue en France du papier recyclé depuis 1997. Le papier est notre 2ème poste d'importation derrière le pétrole et tous nos vieux papiers ne sont pas recyclés, il y a donc encore un gros travail de diffusion à faire : par exemple moins de 10% des papiers bureaux sont en papier recyclé. Adom se veut un acteur volontaire.

"Ce n'est pas parce qu'on est gros client qu'on a le droit à un meilleur prix qu'un petit client. Le petit client a autant le droit à un prix correct qu'un gros client... Je pousse même la plaisanterie en disant que ce sont les gros qui doivent payer pour les petits"

INFOS UTILES

6 impasse Douzat - 31400 Toulouse
05 61 34 00 74
adom-diffusion@wanadoo.fr - www.adom-diffusion.com
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

(e)17

Nombre de guides : 2000 guides ont été imprimés en juin 2013. Au 1er novembre 2014, 1 680 ont été distribués.

Retours sur ces guides : Les retours qui se sont exprimés quant aux guides ont été très positifs. Le guide est perçu comme un support intéressant de sensibilisation et de communication, de repérage et d'appropriation du réseau Sol. Les guides sont vite récupérés par les habitant-e-s chez les différents prestataires ou lors des évènements.
Certains des prestataires ont aussi trouvé cela intéressant d'avoir un document de ce type où le réseau d'économie solidaire toulousain est représenté, chacun reconnaissant ou découvrant les personnes qui font vivre cette économie de valeurs à Toulouse. Enfin, l'équipe l'utilise très souvent pour avoir directement les contacts des prestataires et sensibiliser au Sol-Violette.

Questions soulevées/contraintes : Le guide est un document fixe à un temps donné, qui ne s'actualise pas au fur et à mesure de l'entrée de nouveaux prestataires dans le réseau. Nous précisons à chaque remise du guide que la liste actualisée des prestataires se trouve sur le site Internet remis à jour régulièrement. Une proposition d'actualisation du guide tous les deux ans a été soulevée.

Un accompagnement vers une production plus responsable

(Contributions : Marine Boudaud et Alizée Fine[7])

Repenser le processus d'agrément

Après plusieurs retour de prestataires, soulevant la difficulté parfois de compréhension de certaines questions du dossier d'agrément, il avait été proposé par l'équipe de faire un travail sur le dossier d'agrément pour l'améliorer en tenant en compte des différentes remarques formulées par les citoyen-ne-s lors de l'Assemblée Plénière du 19 mars 2014.

Une première présentation d'ébauche d'un nouveau dossier d'agrément avait été proposée au Comité de Pilotage. Cependant, certaines parties prenantes comme les représentants des collèges des prestataires émettaient un doute sur la modification de ce nouveau dossier puisque initialement, il recoupait des points nécessaires ainsi chaque mot avait été choisi spécifiquement pour désigner un ton, une valeur.

Cette remarque laisse place à de nouvelles idées pour permettre un consensus entre les difficultés de lecture des prestataires et l'envie de garder intact un dossier qui a un rôle de charte et qui constitue le cœur du projet par rapport à des valeurs éthiques immuables.

Un autre groupe de travail bénévole s'engage à présent à travailler sur ce nouveau questionnaire d'agrément en sauvegardant les items tout en facilitant la lecture.

Plusieurs idées ont émergé : faciliter la lecture avec une meilleure esthétique et organisation du dossier, faciliter la lecture par le biais de définition de mot et d'exemple concret qui pourrait illustrer les axes.

Approfondir l'accompagnement des prestataires

Le réseau du Sol-Violette, plus qu'un simple réseau de valeurs, constitue un véritable espace de collaboration, d'échanges et de synergies. C'est en ce sens que la mission d'accompagnement des prestataires s'est développée. Une mission qui a une double visée : la première, individuelle, en accompagnant chacun dans l'évolution de ses pratiques au regard des cinq axes du dossier d'agrément : social, environnemental, économique, territorial, de l'engagement ; et la seconde, collective, en développant des outils de collaboration et des rencontres pour favoriser l'échange et le partage d'idées et de bonnes pratiques.

C'est l'occasion de travailler aussi sur leurs filières en lien avec Etymôn. Un partenariat s'est mis en place dans ce sens et une première rencontre a eu lieu.

Dans un premier temps, l'équipe du Sol part à la rencontre de chacun des prestataires du réseau en organisant des rendez-vous de travail individuels. Ces entretiens sont une véritable occasion de porter une réflexion, faire un diagnostic sur les pratiques actuelles de chacun ; des rendez-vous préparés selon 3 objectifs :

1) Permettre à chacun de faire une rétrospective sur son activité : retravailler sur son dossier d'agrément en redéfinissant point par point les évolutions réalisées, les freins rencontrés ;
2) Mettre en lumière les axes que chacun-e veut voir évoluer : saisir l'opportunité de faire converger leurs valeurs et leurs pratiques au quotidien, définir des besoins ;

[7] Respectivement volontaire en Service Civique et chargée de développement au Sol-Violette.

3) Mettre en lumière les axes pour lesquels ils sont satisfaits : définir les pratiques responsables qu'ils aimeraient partager, définir des axes sur lesquels ils sont « experts ».

Dans un second temps, il s'agit pour le Sol-Violette de se positionner comme médiateur et facilitateur de synergies et d'évolutions des pratiques en croisant les éléments relevés lors des entretiens individuels, afin de mettre en relation des prestataires qui veulent travailler sur les mêmes thématiques ; ou ceux qui ont une expertise dans un domaine avec ceux qui cherchent à la développer.

Il s'agit alors d'être à l'interface des différents acteurs pour qu'ils puissent eux-mêmes créer de nouveaux espaces de travail et de collaboration (par l'apport mutuel : celui qui a une compétence dans tel domaine peut aiguiller ceux qui en ont moins) et finalement permettre à chacun de réaliser ses objectifs.

Posture de l'accompagnateur : il s'agit d'une démarche de « co-construction » bienveillante. Il ne s'agit surtout pas de se positionner en « juge » mais bien en accompagnateur du changement. Il s'agit de questionner, réfléchir ensemble sur quels points les prestataires souhaiteraient faire évoluer leurs pratiques dans leurs activités.

Outils : l'entretien avec chacun des prestataires prend appui sur trois documents : le radar citoyen (voir figure ci-dessous), le dossier d'agrément rempli par le prestataire et une fiche synthèse sur les objectifs fixés avec le prestataire (construite lors de cette rencontre).

Illustration d'un « radar citoyen » basé sur les cinq axes du dossier d'agrément

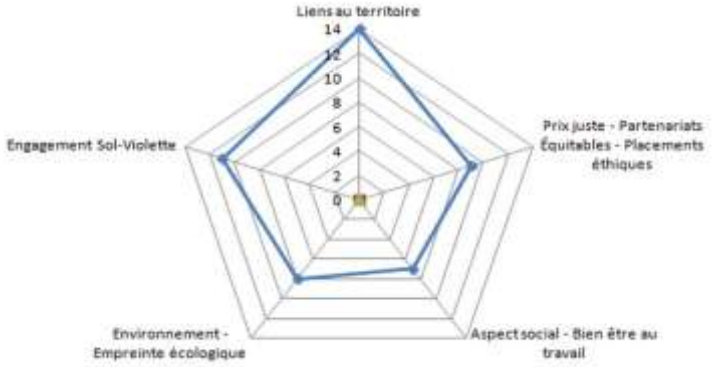

Points positifs : une première liste de thématiques voulues pour des rencontres collectives. Un effet inattendu : chacun des prestataires rencontrés (19 prestataires ont été rencontrés individuellement entre le 22/01/2014 et le 27/05/2014) a saisi l'entretien d'accompagnement comme l'occasion de faire un bilan de son engagement dans le Sol, et un moyen de reposer certaines questions, d'éclaircir certaines interrogations quant à l'utilisation du sol et de voir les autres champs d'action de l'association au-delà du paiement en monnaie locale. Des premiers échanges de bonnes pratiques : une première journée collective a pu être organisée autour de la découverte des prestataires du bien-être et de la santé. La plupart des prestataires rencontrés ont proposé des axes ou des thématiques sur lesquelles ils pouvaient aider les autres. De nombreuses idées de rencontres collectives ont été données : par secteur d'activités, par secteur géographique, par pratique. Beaucoup ont exprimé leur volonté de participer à des rencontres collectives.

Remarques : souvent, l'entretien d'accompagnement a été le précurseur d'une démarche de rétrospective sur les pratiques de chacun-e, mais il a été plus un amorçage de ce travail de réflexion que le moyen de définir des besoins précis en termes d'évolution des pratiques. Nombre de prestataires nous ont avoué que le manque de temps et la quantité de travail ne leur permettent pas toujours de se pencher autant qu'ils le voudraient sur ces axes.

L'accompagnement des prestataires passe donc par deux leviers distincts mais complémentaires :

- L'analyse des besoins individuels ;
- L'émergence d'axes collaboratifs : il s'agit de montrer aux prestataires qu'au-delà de l'utilisation de la monnaie locale, ils peuvent véritablement s'appuyer sur un réseau de valeurs. La mission d'accompagnement des prestataires met en avant la capacité de co-construction des prestataires dans un système économique coercitif.

Témognage de Florian Belmonte, prestataire et gérant de Dep City (plombier, chauffagiste)

L'entrée dans le Sol de Dep City part d'une volonté de proposer plus de services dans le réseau. Il aimerait dans l'avenir pouvoir proposer des tarifs réduits aux solistes. Très attaché aux relations humaines, il voit dans le Sol une nouvelle utilisation de l'euro : une utilisation solidaire qui favorise la création et la cohésion.

Malgré ses petites interrogations au niveau comptable, il apprécie le fait que cette monnaie soit gérée par une association.

Tout récemment entré dans le réseau, il nous explique que pour l'instant le Sol n'a pas beaucoup d'impacts sur sa structure. En effet, peu de clients règlent en Sols. Cependant, sur son comptoir, 2 Sols trônent fièrement. Il nous explique que ce sont ses premiers Sols, il les a reçus en pourboires. Il les laisse ainsi car ils permettent d'engager la discussion avec les plus curieux. Une manière pour lui de pouvoir l'expliquer à ses clients.

A l'avenir, il aimerait que plus de clients deviennent solistes. Ainsi, il pourrait le promouvoir auprès du siège de son entreprise. Il pense aussi qu'il faudrait plus d'artisans, cela permettrait un pouvoir de circulation plus grand à cette monnaie.

Pour cela, il pense que le bouche à oreilles est une bonne méthode dans son secteur d'activité.

Enfin, il ajoute qu'il faudrait plus de communication auprès des utilisateurs et des toulousain-ne-s en général.

Les voies vers une circulation plus fluide

(Contributions : Andrea Caro Gomez[8])

Evolution des principaux indicateurs

	2011	2012	% n-1	2013	% n-1	2014 (13-nov.)
Nantissement maisons de chômeurs	27.000 €	21.600 €	-20%	20.700 €	27%	26.335 €
% Mairie	67%	29%	-57%	44%	20%	64%
Nantissement toulousain-e-s	13.243 €	24.348 €	84%	25.840 €	-43%	14.739 €
TOTAL nantissement	40.243 €	45.948 €	14%	46.540 €	-12%	41.104 €
Report capital n-1	_	28.438 €	_	34.119 €	_	48.297 €
TOTAL nantissement cumulé	40.243 €	74.386 €	85%	80.660 €	11%	89.401 €
Fuites (montant)	-12.243 €	-40.921 €	234%	-32.363 €	48%	-48.044 €
Taux de fuite/ année en cours	-30%	-55%	_	-40%	_	-54%
Solde net en circulation	28.000 €	5.027 €	-82%	14.177 €	-50%	7.020 €
Solde cumulé en circulation	28.000 €	33.465 €	20%	48.297 €	-6%	45.378 €

Plusieurs conclusions peuvent être tirées quant au tableau ci-dessus :

- Malgré une hausse de 27% du nantissement des maisons de chômeurs, cela n'a pas permis de rattraper une baisse de 43 % du nantissement des toulousain-e-s. Cela se traduit par une baisse de 12% du nantissement en Sols-Violette. Malgré tout, la hausse du nantissement cumulé reste positive à 11% ;
- Le taux de fuite a progressé de 48% entre 2013 et 2014; Il est passé de 40 à 54%. Cela implique un affaiblissement de l'utilisation des Sols-Violette par les partenaires ;
- Le solde net de Sols-Violette en circulation s'est réduit en 2014 de 50% par rapport à 2013. En cumul, depuis le début du projet en 2011, cela se traduit par un recul de 6% de Sols-Violette en circulation ;
- Le nantissement total est de 41.104 € pour l'année 2014. Par rapport à 2013, ceci représente un ralentissement du nantissement et une perte de l'équilibre entre le nantissement et les fuites, créant une diminution du solde cumulé en circulation à 45.378€ ;

[8] Coordinatrice du projet Sol-Violette.

- Le montant des fuites augmente progressivement jusqu'à 48.044 € ;
- Il faut noter une faible augmentation du total cumulé des Sols- Violette à 93.423 € ;
- La vitesse de circulation est de **6,78 fois par an** et nous indique une augmentation de la vitesse de circulation pour celles et ceux qui font usage de la monnaie citoyenne (soit +13% par rapport à 2013). C'est presque 3x plus que l'euro qui ne circule en moyenne que 2,4 fois par an dans l'économie réelle avant d'être extrait vers l'économie financière.

Pour information, comme on peut le noter sur la figure ci-dessous, la vitesse de circulation de la masse monétaire est en constante diminution depuis 2001 dans la zone euro.

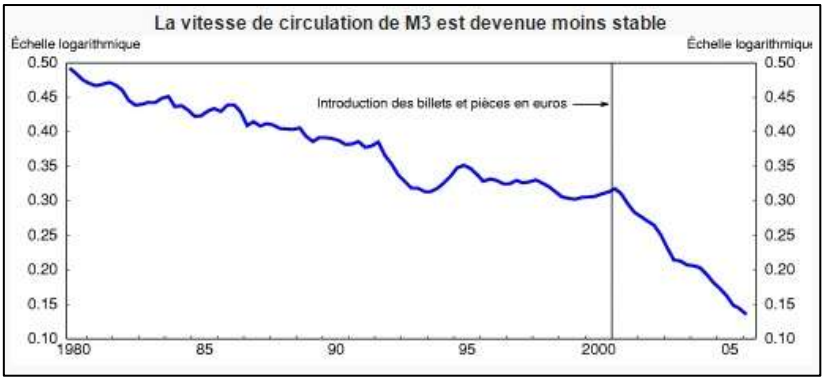

Source : Banque Centrale Européenne

Sur l'année 2015, le travail de développement de la circulation monétaire devra être plus rapproché et suivi via le matriçage (le matriçage nous permet de connaître les liens d'échanges économiques qui existent entre les prestataires du réseau et ainsi savoir comment la monnaie locale circule entre eux) mis en place par l'équipe. Des efforts devront également être engagés pour faciliter le nantissement et réduire les fuites.

Pistes de facilitation face aux défis de circulation identifiés

Les pistes de facilitation mises en place sont les suivantes, en tenant compte du fait qu'il s'agisse d'un projet dynamique répondant à un modèle circulaire :

Problèmes identifiés	Solutions proposées	Avancées réalisées et en cours
1) Le nantissement est trop compliqué dû aux difficultés d'accessibilité des points de nantissement (banques de proximité) et à un usage simplifié nécessaire pour les solistes et prestataires.	**Mettre en place la carte numérique Sol et le paiement en ligne** Différents outils en cours de test pendant 2013 et 2014 : Carte, téléphone via logiciel Paymobey, Paypal, prélèvement automatique,…	**Nantissement en ligne** : travail de mutualisation de l'outil technique avec l'Eusko sur une carte numérique à usage universel dans les TPE (Terminaux de Paiement) existants. Sur la question légale, reste un travail à faire et à valider en Assemblée Plénière. Sinon, la VAD (Vente à Distance) via le site internet est facile à mettre en place et le Crédit Coopératif est un partenaire fiable sur ce point. **Diversification des banques** afin de continuer à associer une diversité de partenaires. La NEF a été rencontrée

		et un travail est en cours. Il s'agit également d'aller interpeller d'autres partenaires possibles. Les autres banques interpellées sont : Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel (cette dernière devra être interpellée sur l'ouverture de 54% de ses filiales dans des paradis fiscaux).
2) La fuite est importante **3) Mettre en place des échanges inter-CLAS ou voire s'ouvrir à l'agglomération** **4) Il n'y a pas suffisamment de commerces de proximité**	**<u>Pour 2) & 3)</u> : Développer la coopération entre CLAS,** Sol-Violette et Sol-Olympe afin de permettre la circulation des Sols entre magasins d'alimentation et producteurs locaux. Des acteurs différenciés pourraient mieux soutenir les monnaies locales de plusieurs territoires et gérer des parts de paiements selon les secteurs géographiques. Une expérimentation spécifique sur cette question est à mettre en place en 2015. En 2014, les acteurs de la maison des chômeurs Avenir ont fait un travail de rapprochement avec les producteurs - agriculteurs des marchés. <u>Piste</u> : Développer cette action avec le Récantou, coopérative de producteurs à Toulouse. **<u>Pour 2) & 4)</u>** **Diversifier et étendre le réseau :** Augmenter les services de proximité, rencontrer les associations et syndicats de commerçants ; Augmenter les offres dans le domaine culturel, en particulier les cinémas (écoulement d'une partie des salaires) ; Avancer au niveau de Tisséo (lié aussi à la mise en place d'une carte numérique) et des services municipaux ; Penser à une offre de services pour	Pour le développement des coopérations, nous continuons à épauler l'émergence de la **plateforme régionale** : une association s'est créée dans ce sens avec toutes les monnaies citoyennes de la région : La Touselle (Pays de Comminges) Le Pyréne (Ariège), le Sol-Olympe (Tarn-et-Garonne), la Sonante (Hautes-Pyrénées). En partant des besoins individuels et en les croisant avec les besoins collectifs (intérêt commun) : continuer à développer la citoyenneté et de projets d'action collective. Une base de données pour le développement a été constituée. 188 prestataires acceptent aujourd'hui le Sol-Violette. Nous avons approché beaucoup d'autres acteurs et nous espérons qu'ils feront le pas prochainement. Un travail est également engagé pour que certains acteurs puissent s'impliquer plus fortement : URSCOOP ou Ethiquable qui peinent à faire circuler leurs Sols-violette, mais aussi à être innovant en la matière. L'importance de répondre à des besoins réels nécessite de **rendre possible le paiement des services publics et parapublics.** Le travail de sensibilisation auprès des élus pour l'accessibilité de ces services au paiement en Sol est

	les adhérent-e-s des partenaires MACIF : cinémas, culture, Tisséo, services municipaux ; Proposer que la MACIF devienne prestataire du Sol ; Développer les salaires en Sols avec % en plus - via des primes par exemple (ex : La Vie Claire).	toujours en cours, nous avons participé aussi à la **promulgation de la loi sur l'ESS** (1er août 2014). Aujourd'hui, le cadre légal permet le développement des monnaies locales. En 2015, nous devrons interpeller nos élus locaux sur ce point. Répondre à l'essentiel : **besoins alimentaires et culturels**. Ces deux secteurs clés devront être soutenus. Favoriser le **développement des circuits courts**, la relocalisation de la production et la création d'entreprises. En 2014, un travail a été engagé sur la **simplification de l'agrément et la mise en place d'une dynamique d'accompagnement** visant le changement des comportements (lien avec les matriçages). Créer les synergies du modèle économique circulaire est une action qui demande du temps, car les secteurs économiques sont fragmentés.
5) Il n'y a pas assez de paiements de salaires en Sols-Violette	**Réaliser davantage de formations citoyennes** Formations auprès des salarié-e-s (avec élection d'ambassadeurs et ambassadrices chargé-e-s de former leurs collègues et éventuellement d'accepter une part de salaire en Sol) et des équipes chez les prestataires et ouvertes aux citoyen-ne-s. Ces formations sont à poursuivre, un calendrier 2015 sera proposé au début de l'année. Augmenter les prestataires dans le secteur de la culture (cinémas...) et des services de proximité. Développer la possibilité de primes pour les salarié-e-s. Faire entrer davantage de Comités	En 2014, les comités d'entreprise se sont investis davantage dans le Sol. Nous avons participé à l'Agora des CE avec la MACIF, mais également via l'entreprise Sierra Wireless (distribution de chèques cadeaux de fin d'année en Sols rendant possible une ouverture vers la monnaie locale). Nous constatons une augmentation progressive du sens des échanges, mais c'est un travail à poursuivre. En 2015, d'autres acteurs seront sollicités pour ce type d'action (sensibilisation et formation) : la CAF, la SNCF et Tisséo.

	d'Entreprise dans la démarche.	
6) Il n'y a pas assez de matriçage entre les entreprises du réseau	Réaliser une matrice identifiant clairement la circulation des Sols. Récupérer les informations pendant les visites scan (entrées et sorties des Sols) et faire une matrice de circulation.	En 2014, les volontaires ont proposé un **travail de cartographie** qui reste à compléter et à continuer. En 2015, mise en place de scans par secteur d'activité (alimentation, etc.) afin de trouver des solutions de facilitation de la circulation. Pour 2015, un partenariat est à travailler avec la monnaie citoyenne de Belgique Eco-iris qui a développé un outil informatique simple et qui pourrait nous aider à rendre cette tâche plus simple.
7) Il n'y a pas assez de visibilité auprès du grand public	**Changer de local** et le rendre plus accessible (au moins d'une ligne de métro). **Lancement de la Route du Sol avec des « After Sol »** chez les commerçants (un apéro par mois entre 17h et 18h suivi d'un Comité de Pilotage ont permis de découvrir des nouveaux acteurs).	**Alliances stratégiques** Paiement des impôts locaux et réinvestissement dans le développement territorial (en cours).

Expérimentation d'un support numérique au lycée Joseph Gallieni pour diversifier l'usage du Sol-Violette

En ce qui concerne les tests de **support numérique réalisés au sein du lycée polyvalent Joseph Gallieni** (pour une présentation détaillée du projet, voir bilan 2013), les résultats sont satisfaisants en terme de viabilité technique : les cartes se rechargent parfaitement à la borne où sont introduites des pièces de monnaie euro, le terminal de paiement réalise correctement les transactions de débit lors d'un achat et le lecteur sur les machines à café sont parfaitement adapté au paiement par carte.

Une contrainte persiste néanmoins : le coût unitaire des cartes numériques, supérieur à 3,50€ car soumis au paiement de droits de licence importants. Un travail devra donc être fait pour trouver des alternatives (notamment à travers les mutualisations d'outils techniques avec d'autres porteurs de projets de monnaie) afin que ce coût unitaire puisse permettre de construire un modèle économique viable et pérenne si l'outil numérique est diffusé dans le reste du réseau Sol-Violette.

En réalité, le projet Gallieni est une initiative qui a permis au Sol-Violette d'expérimenter une première version d'un support numérique *à petite échelle*. Ainsi, cette démarche par essais et erreurs nous a permis d'obtenir des nombreuses informations quant au type d'outil numérique à développer à plus large envergure.

Témoignage de Nathalie, CPE au lycée Gallieni

Le Sol est une idée de projet intéressant selon Nathalie puisqu'il permet d'impliquer les élèves pour qu'ils consomment différemment au sein de la cafétéria où ont été installées des machines à café qui acceptent le Sol.

Personnellement, elle trouve le projet tout aussi intéressant mais malheureusement elle habite à l'extérieur de Toulouse, ce qui ne lui permet pas des dépenses assez régulières pour adhérer en tant que soliste.

Pour l'action sur le lycée, elle regrette le manque de communication sur le Sol. En effet, elle nous explique que cette communication doit être récurrente chaque année du fait de la rotation des élèves.

Enfin, elle constate que de plus en plus de gens se posent des questions sur leur consommation, y compris elle. Aussi, cet état d'esprit de changement est cohérent avec la démarche du Sol et des monnaies locales complémentaires.

Liens entre le Sol-Economique et le Sol-Temps

Par ailleurs, le *Sol-Temps* est l'étude de la viabilité d'un outil complémentaire au Sol-Violette (échanges marchands) visant à entrevoir les possibilités d'un outil de valorisation non marchande en temps. La raison de ces liens, c'est de pouvoir proposer aux toulousain-n-es des alternatives larges pour une transition financière et de sortir de la « fétichisation monétaire ».

Pour ce faire, nous avons rencontré une diversité d'acteurs sur Toulouse et réalisé quelques ateliers de sensibilisation commune (Sol-idées et autres réseaux d'échanges de savoir, la coopérative intégrale toulousaine et les zones de gratuité, et le SEL Cocagne pour les échanges en temps entre particuliers).

Un travail plus approfondi a été initié avec le SEL Cocagne (Système d'Echanges Locaux) afin d'entrevoir avec eux, dans une démarche participative et collaborative les possibles passerelles entre les deux projets.

Ainsi nous avons réuni les deux associations à plusieurs reprises. Voici les différents points soulevés lors de ces rencontres, notamment sur le plan des valeurs partagées mais également d'un point de vue technique :

- Les deux associations garderont leurs particularités, il s'agit de continuer à réfléchir ensemble sur les valeurs et richesses qui nous animent, de proposer aux toulousain-e-s plusieurs alternatives à la fois ;

- Un-e adhérent-e du SEL Cocagne à jour de cotisation aura la possibilité d'adhérer sans coût supplémentaire au Sol-Violette (Sol Eco et/ou Sol Temps) : pour cela, ajouter sur le formulaire d'adhésion SEL une case « je souhaite également adhérer au Sol-Violette » et transmettre un duplicata à l'équipe du Sol avec le numéro d'adhérent-e seliste ;

- Un-e adhérent-e soliste du Sol-Violette (et pas prestataire pour des questions légales) à jour de cotisation aura la possibilité d'adhérer sans coût supplémentaire au SEL Cocagne : ajouter sur le formulaire d'adhésion SOL une case « je souhaite également adhérer au SEL Cocagne » et transmettre un duplicata à l'équipe du SEL avec le numéro d'adhérent-e du soliste ;

- Possibilité de mettre à disposition des adhérent-e-s du SEL Cocagne l'outil *Paymobey* (plateforme permettant de réaliser des échanges d'unités – appelées Sol Temps si chaque unité correspond à une unité de temps, ou appelées Sol-Violette si chaque unité correspond à une

unité monétaire – entre adhérent-e-s d'une même structure) afin de pouvoir s'échanger des cocagnes (ou Sol Temps) par téléphone portable en envoyant un texto pour créditer le compte d'une personne ayant réalisé une prestation de service (la base de données *Paymobey* du Sol Temps serait alors reliée à la base de données informatique du SEL Cocagne) ;

- Il n'y aurait aucune équivalence entre le Sol Eco (ou Sol *Economique*, appellation de substitution du Sol-Violette) et le SEL Cocagne ou le Sol Temps. Leurs modalités comptables n'étant pas compatibles. Par contre, 1 Cocagne = 1 Sol Temps = 1 minute pendant que 1 Sol Eco = 1 euro ;

- Afin de concrétiser ces idées, nous proposons d'organiser une rencontre entre le Comité d'Animation du SEL Cocagne et le Comité de Pilotage du Sol-Violette ;

- Un outil technique existe actuellement dans le réseau SOL : *Paymobey*. Tant que maintenant, celui-ci permet de s'échanger des unités de temps grâce à un coup de téléphone (fixe ou portable). Coût d'utilisation de l'outil : 1€/an/utilisateur avec un seuil minimum annuel de 5000€ ;

- Ajouter éventuellement une case supplémentaire sur les fiches d'adhésion selistes : « Souhaitez-vous utiliser *Paymobey* pour faciliter l'usage et les échanges de cocagnes ? » et « Souhaitez-vous rejoindre par cette adhésion le réseau du Sol-Violette ? » ;

- Ajouter une case supplémentaire sur les fiches d'adhésions solistes : « Souhaitez-vous rejoindre par cette adhésion le réseau du SEL Cocagne (avec l'obligation d'assister à au moins deux rencontres de bienvenue) ? » et, dans l'affirmative « Souhaitez-vous utiliser l'outil *Paymobey* ? » ;

- Si nous souhaitons continuer à utiliser l'outil *Paymobey* dans le projet de réseau mutualisé « Sol Temps – SEL Cocagne », comment assurer son financement en 2015, 2016, etc. (question des compensations abordée) ? ;

- Les SEListes approuveront-ils au consensus (ou, en cas de défaut de démocratie, au consentement) ce partenariat ? Comment sera perçu l'outil *Paymobey* ? Serait-il vu comme facilitateur des échanges de cocagnes ?

- Un SEListe pourrait-il utiliser l'outil *Paymobey* sans utiliser le SOL ?

Actions techniques engagées :

- Modification et adaptation de la plateforme *Paymobey* afin d'intégrer une devise en temps nommé SOL ;

- Test d'usage de l'outil de payement téléphonique dans un groupe réduit de 17 solistes et des prestataires déjà engagés dans le projet ;

- Une analyse comparative a également été réalisée entre la viabilité financière (coûts de prestation) en comparaison des cotisations des adhérent-es au projet Sol-Violette susceptible d'utiliser cet outil.

Conclusions et préconisations :

Sur les démarches citoyennes

- En Comité de Pilotage du Sol-Violette et en CA du Sel-Cocagne a été acté ce qui suit : *« Il semble pertinent de continuer à travailler davantage les liens entre les deux associations, de mieux définir leur partenariat. Pour cela des phases ont été définies suite aux rencontres:*

  1. *Privilégier les temps de rencontre entre les associations : stands, bourses d'échange et formations communes devront être mise en place afin de mutualiser davantage leurs outils ;*

  2. *Présenter leurs démarches et s'entraider sur la sensibilisation et l'implication des citoyen-ne-s sur les outils d'échange alternatifs.*

Cette étape devrait être consolidée fin 2014 et au premier semestre 2015. Par la suite, il faudra refaire un point sur les échanges réellement acquis et écrire une convention de partenariat afin de formaliser les coopérations.

Sur les questions de convertibilité

- Une convertibilité entre les outils monétaires (entre monnaies locales par exemple) n'étant pour l'instant pas possible, il est conseillé de continuer à étudier les passerelles possibles entre partenaires européens (notamment l'Espagne) afin de bien comprendre les expérimentations et d'anticiper de possibles crises monétaires en France.

Sur la question financière

- Il reste à envisager si, via le Mouvement Sol, cet outil pourrait être mutualisé à une échelle plus large créant plusieurs agencements et d'atteindre ainsi le numéro d'adhérent-e-s requis pour que cet outil soit viable financièrement (seuil de 5000 adhérents/an). Aujourd'hui, le Sol-Violette dénombre 1800 utilisateurs et le Sel Cocagne 300. Ce nombre n'est donc pas encore atteint.

Sur la question technique – hybridation des supports

- Le Sol-Violette a également expérimenté en parallèle, dans un cercle restreint, l'usage d'un autre outil : la carte de paiement numérique. Il semblerait qu'à l'usage, cet outil soit plus pertinent. Ce qui implique une étude sur son extension hors du lycée Gallieni (lieu de l'expérimentation). Une évaluation plus précise est en cours de réalisation ;
- Pour continuer cette réflexion sur l'outil numérique le plus pertinent, l'association Sol-Violette a également demandé une étude à la coopérative Eco-Sol. Des questions d'adaptation sont à réaliser techniquement : intégration d'un outil Vente à Distance sur le site internet (outil permettant de faire des transactions monétaires à partir d'un site internet, comme par exemple renouveler son adhésion à une structure ou échanger des euros en monnaie locale), association de la base de données Catalyz (logiciel utilisé actuellement dans la gestion de notre base de données) et Cyclos (logiciel pressenti pour remplacer Catalyz), vérification du nombre de prestataires disposant de terminaux de paiement électronique adaptés, vérification de la viabilité des coûts financiers à engager par les parties prenantes au projet, formation à destination de toute l'équipe sur l'outil et vérification des procédures techniques avec la banque Crédit Coopératif.

Viabilité juridique

- Si une plateforme à usage numérique est à envisager, l'association devra étudier deux possibilités fin 2014 - début 2015 :

  1. Vérifier si, via le Mouvement Sol ou la coopérative Eco-Sol, un agrément auprès de l'ACPR pour le Sol-numérique est possible ;
  2. Faire une demande d'agrément en son nom propre en tant qu'association Sol-Violette.

L'implication des différentes parties prenantes

(Contributions : Charlène Montécinos[9])

« Chacun-e tient dans sa main un cheveu d'ange : doré et sensible, le moindre faux mouvement et le fil casse, chaque partie doit garder serré, délicatement, le fil qui maintient ce projet. »

Charlène Montécinos

L'aspect vaste et transversal des missions au sein du Sol-Violette

Le Sol-Violette, de par sa culture et son envie démocratique, laisse une totale transparence sur son fonctionnement. Il y a une transversalité totale entre les missions, nous marchons à l'envie et à la motivation. Il est évident que certains acteurs sont plus aptes à certaines missions que d'autres, mais l'important ici est aussi de se faire plaisir tout en travaillant, de se lancer des défis, de mettre en action un événement qui nous tient à cœur. Le champ des possibles est donc très vaste.

Il est parfois difficile de bien comprendre toutes les missions, tâches et actions mises en place par l'équipe interne (les salarié-e-s, les volontaires et les bénévoles) du Sol-Violette.

Ce temps de bilan permet de rendre visible tous les acteurs de ce projet : l'équipe interne, l'équipe externe (celles et ceux qui participent au projet quotidiennement en faisant de la sensibilisation, en faisant circuler la monnaie, en respectant les valeurs communes qui nous lient et nous font avancer ensemble, à savoir prestataires, solistes, partenaires, membres du Comité de Pilotage, bénévoles et volontaires).

Tandis qu'une équipe dynamique et motivée se forme pour développer, consolider, suivre et gérer administrativement le projet Sol-Violette, qu'en est-il de l'engagement citoyen et du militantisme dans notre réseau ?

Tâches de l'équipe interne

1-Pôle Volontaires : les services civiques

Les services civiques font partie intégrante du bon fonctionnement du Sol-Violette. Leur présence fait partie d'une logique de dynamique et d'engagement, mêlée à de l'éducation populaire car leur service civique est aussi pour eux une formation à la monnaie Sol-Violette.

Cet engagement volontaire est réciproque : un service civique s'engage à faire évoluer le projet par le biais de ses envies, de ses initiatives, de ses idées novatrices. La structure s'engage quant à elle à l'aider dans son devenir civique et citoyen, dans sa contribution à l'intérêt général dans sa ville. C'est une expérience qui permet également de se connaître mieux soi-même et de voir ses qualités en termes de vie collective, ses ambitions, ses sensibilités, et pouvoir se surprendre soi-même.

Trois grands axes mènent le service civique : la mission principale collective qui consiste à s'occuper de tâches quotidiennes (scans chez les prestataires, participer aux festivals, développer le réseau, distribuer des Sols dans les maisons de chômeurs, ...).

La seconde mission est une mission individuelle qui incarne des réponses aux questions « Qu'est ce qui me donne envie ? », « Qu'est-ce que j'aimerais mettre en place au Sol ? », « De quoi ai-je peur ? », « Que dois-je affronter pour m'améliorer ? ».

[9] Responsable administrative au Sol-Violette.

La dernière mission, sans doute la plus longue, est de choisir ce que sera la suite du service civique : cela peut être une formation, une orientation d'emploi, un lieu nouveau, un voyage, un loisir,… L'essentiel est que ce volontariat permette de mûrir et d'aboutir à quelque chose de nouveau, lié de près ou de loin au Sol-Violette.

2-Pôle Citoyens : les bénévoles

De vraies questions se sont soulevées après la suspension des réunions bénévoles début 2014. En effet, un premier travail fut amorcé par plusieurs services civiques : Charlotte Dejean, Anne-Cécile Bertrand et Marie Bilher, avec l'appui de Charlène Montécinos.

Grâce à l'utilisation d'outils, elles ont pu dégager quatre grands axes de réflexions :

1. Qu'est-ce que le bénévolat ? (échange de savoirs et de savoir-être, engagement, temps) ;
2. Pourquoi un-e bénévole s'engage-t-il-elle ? (convictions, utilité, liens sociaux) ;
3. Quelles sont ses limites, ses barrières à l'engagement ? (autre projet, essoufflement, facteurs humains) ;
4. Pourquoi a-t-on besoin de bénévoles ? (avancer en société, nouvelle force de propositions).

Après cette réflexion ont découlé l'envie et les idées de construire un groupe bénévole qui animerait collectivement les réunions.

Actuellement, un nouveau groupe de bénévoles est né, une nouvelle approche de ces réunions a été pensée collectivement pour favoriser l'autonomie et l'implication des citoyen-ne-s dans le projet.

Une première réunion permis de faire le point sur les fonctionnements et dysfonctionnements des anciennes réunions bénévoles. Dans un deuxième temps, nous avons apporté des idées permettant un meilleur format et climat de réunion.

Les tops, les flops et les nouvelles idées du bénévolat au sein du Sol-Violette

Les tops	Les flops	Les idées
Esprit collectif et envie de partager ensemble des moments conviviaux	Baisse de motivation et de l'engagement au fil du temps	Se réunir avant chaque événement afin de s'organiser et de déterminer collectivement les objectifs des événements
Envie de s'engager	Difficultés à conserver une confiance dans son discours Sol quand on ne le met pas en pratique régulièrement	Faire un agenda trimestriel des événements du Sol
Festival Rio Loco	Pas assez d'information sur les événements et activités du Sol	Créer un noyau dur de bénévoles qui se regroupent régulièrement pour innover dans le projet, et pour s'organiser pour les événements

	Le Sol n'est pas assez accessible, donc il n'y a pas de moyens de s'investir réellement. Sentiment de n'être sollicité que lorsque le Sol a besoin des bénévoles (tenue de stand, appels de dernière minute...)	Se retrouver chez les différents prestataires du Sol-Violette
		Créer un événement fort, qui marque une identité et qui met en avant les valeurs du Sol-Violette
		Créer une instance entre les référents des CLAS

Nous mettons en place, à battons rompus, un tour de table pour que chacun-e exprime ses envies concernant les formats des réunions, afin que *« l'environnement puisse être créateur de conditions favorisant l'expression de chacun-e-s »* (Caroline Ferrafiat[10]).

Format des réunions bénévoles : le groupe se retrouve pour co-animer les rencontres chez différents prestataires du réseau. Ils définissent ensemble les prochains rendez-vous pour que tout le monde puisse être présent. Il était important de créer des outils qui puissent nous permettre de garder un lien et un même niveau d'information entre toutes et tous, ainsi qu'une plateforme de partage d'informations.

Présentation des outils techniques : création d'une adresse e-mail commune, avec un accès aux différents documents indispensables pour se saisir du projet ainsi qu'à un agenda partagé qui permette à chacun-e de noter les dates à ne pas manquer. Un noyau dur prend forme cette année avec un nouveau groupe de bénévoles : des prestataires, des solistes, des anciens et nouveaux services civiques. Enfin, les objectifs de ces réunions bénévoles sont déterminés collectivement afin de voir vers quelles actions nous souhaitons tendre.

Prochaines actions à mener dans les réunions : faire un compte-rendu sur les prestataires ayant eu du mal à remplir le dossier d'agrément et mener ensuite une réflexion sur ce dossier. Pourrait alors en découler un atelier pour organiser les différents aboutissants des réflexions menées. Créer plusieurs moments qui nous permettraient de mettre en avant des alternatives, nos valeurs, le film du Sol-Violette et peut-être d'autres, films dans un lieu où les gens puissent venir se renseigner facilement sur le Sol-Violette.

3-Pôle Administratif

Anne Aguilera est affectée à mi-temps à la gestion comptable, aux tâches sociales relatives à l'équipe et aux tâches administratives. Elle veille à ce que les services civiques et les salarié-e-s soient en règle lors de leur recrutement et répond à leurs différentes demandes tout au long de leur mission. Elle est aussi en lien avec la mission locale insertion, le réseau administratif des services civiques et Pôle Emploi.

[10] Prestataire, représentante du Collège des prestataires au Comité de Pilotage et ancienne volontaire au Sol-Violette.

En charge des comptes de l'association *FOLIES* (Formation sur le plan Local et International à l'Economie Solidaire), opérateur technique du Sol-Violette, elle veille à gérer au mieux la trésorerie de la structure afin de ne pas connaître de points de rupture financière. Elle co-anime également les différentes réunions et rencontres entre acteurs et actrices du réseau.

Nous espérons pour 2015 que sa fonction évoluera en lui permettant de prendre davantage part à la coordination de l'équipe.

4-Pôle Consolidation (voir annexe 2 pour meilleure qualité et annexe 4 pour les tâches)

Tableau des tâches hebdomadaires avec visibilité sur un mois pour Charlène Montécinos :

Semaine 1	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
	Réunion opérationnel-le et supervision des scans	Adhésions et site internet	Organisation des événements	Scans	Formation
	Réunion de coordination	Administra-tif (e-mail, phoning, dossiers de subvention)	Scans	Distribution de Sols – FaSolMi	Administratif
Semaine 2	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
	Réunion opérationnel-le et supervision des scans	Administra-tif (e-mail, phoning, dossiers de subvention)	Scans	Suivi du réseau prestataires : radar citoyen, accompagne ment	Formation
	Réunion de coordination	Comité de Pilotage	Distribution de Sols - Partage	Scans	Administratif
Semaine 3	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
	Réunion opérationnel-le et supervision des scans	Adhésions et site internet	Réunion extérieure	Scans/Aide Anne Aguilera	Formation
	Réunion de coordination	Organisation des événements	Scans	Distribution de Sols – TO 7	Administratif

Semaine 4	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Réunion opérationnel-le et supervision des scans	Rédaction de la lettre d'infor-mation	Fiches site internet et/ou Scribus	Scans	Formation
	Réunion de coordination	Rédaction de la lettre d'infor-mation	Scans	Distribution de Sols - Avenir	Administratif

5-Pôle Suivi

Coordinatrice hors pair de ce projet, Andrea Caro Gomez est également en charge de la coordination du Mouvement SOL au niveau national, ce qui l'amène à troquer son temps plein contre un mi-temps pour le Sol-Violette, et un autre pour le Mouvement. Actrice multi-casquettes, elle maintient le lien entre les monnaies complémentaires au niveau national et régional grâce aux différents collectifs auxquels elle participe : la plateforme REMOC en Midi-Pyrénées, le Mouvement SOL,... Son engagement au sein du Sol-Violette est resté intact, elle continue d'animer l'équipe opérationnelle, participe au pôle administratif (notamment dans le suivi des jeunes volontaires) et tisse de nouvelles relations avec nos partenaires.

6-Pôle Développement

Vous trouverez ci-dessous la fiche de poste de Bruno De Menna, en charge du « Pôle Développement », et faisant partie de l'association Sol-Violette depuis 2012 :

Intitulé
Animateur du « Pôle Développement » au sein du projet Sol-Violette

Nature du poste
Essentiellement sur le terrain (réseau Sol-Violette), réunions hebdomadaires, tâches administratives minoritaires

Nombre de personne à pourvoir le poste
1 ETP (Equivalent Temps Plein, 35h)

Employeur
Association FOLIES (Formation aux plans Local et International à l'Economie Solidaire), opérateur technique du projet Sol-Violette

Positionnement dans l'équipe en charge du projet
En lien direct avec le coordinateur, l'animateur du « Pôle Consolidation », l'assistant financier, le Comité Local d'Agrément Sol-Violette (CLAS) et le Comité d'Animation de l'association FOLIES

Qualités humaines souhaitées
Bonne communication, esprit d'équipe, adaptabilité, créativité, autonomie, capacité d'initiative et d'écoute, esprit critique et de synthèse, facilités de prise de parole en public

Compétences techniques
Maîtrise des outils bureautiques Word et Excel, usage de l'Internet et gestion de messagerie électronique interne

Fonction adjacente au poste

Dans un souci de fonctionnement démocratique, les salariés de l'association FOLIES sont invités à en devenir également les co-présidents et à participer aux Conseils d'Animation se tenant une fois par mois

Missions principales et finalité du poste

Dynamiser le projet Sol-Violette en étant acteur de son développement, à la fois auprès des utilisateurs (les solistes) et des commerces/entreprises/associations du réseau (les prestataires), en facilitant son usage et sa circulation au quotidien, et en sensibilisant un large public à la monnaie complémentaire et à son fonctionnement démocratique

Détails des actions proposées dans le cadre du poste

- **La jeunesse dans le Sol-Violette** : faire connaître le projet auprès de différents lycées, écoles supérieures et universités de Toulouse (suivi du projet de cafétéria solidaire au lycée Gallieni, suivi du partenariat avec le Petit Tou et le B3D de la Toulouse Business School, suivi du projet d'épicerie étudiante sur le campus de l'Université Jean Jaurès, animations, actions de sensibilisation, accompagnement de projets étudiants, interventions, tissage de liens, rencontres avec les professeurs, participation à des manifestations, développement du réseau des prestataires en fonction des besoins d'un public jeune...)
- **Les comités d'entreprises dans le Sol-Violette** : faire connaître le projet auprès de comités de salariés issus d'une même entreprise, imaginer et proposer des actions permettant d'intégrer l'usage de la monnaie complémentaire au sein du comité (ex : chèques cadeaux en fin d'année, machines à café...), entres autres, suivi du partenariat avec les entreprises Sierra Wireless et Tisséo
- **Vie associative et démocratique du projet** : participer chaque semaine aux réunions de coordination, chaque mois aux Comités de Pilotage, chaque trimestre aux Assemblées Plénières et chaque année aux Assemblée Générale de l'association Sol-Violette, aider à l'élaboration des lettres d'information mensuelles et du bilan annuel
- **Accompagner et consolider les partenariats existants** (Etymôn, SEL Cocagne, Université Jean Jaurès, Toulouse en Transition, Collectif pour une Transition Citoyenne, ...) ; soit de façon ponctuelle ou durablement dans le temps
- **Motiver et impulser le tissage de nouveaux partenariats** (créativité et réseaux)
- **Suivi et développement du nouveau support numérique** afin de faciliter l'usage de la monnaie, le nantissement et la circulation (assurer le lien avec l'entreprise CEV et la coopérative EcoSol, suivre les expérimentations en 3 phases qui mèneront à utiliser la carte d'adhérent Sol-Violette comme carte de paiement auprès des prestataires du réseau sur leurs terminaux de paiement)
- **Accompagnement de jeunes volontaires** réalisant une mission de service civique au sein de l'association pour une période de 6 mois (aider à la sensibilisation et la compréhension du système monétaire et des initiatives de monnaies complémentaires en France et en Europe, période d'observation, accompagnement dans le choix des compétences à acquérir et des missions confiées, aide à la gestion du temps et à la construction d'une semaine-type, soutien en cas de difficultés et de doutes, bilans intermédiaires et ajustements, bilan de fin de volontariat)
- **Assurer les différents liens issus de demandes extérieures** au projet (journalistes et interviews, participations à des émissions radio, interventions publiques...)
- **Etablir de nouveaux liens avec des acteurs hors réseau Sol** et veiller à diversifier le public rencontré afin d'élargir les cercles de personnes concernées par la thématique des monnaies locales
- **Approfondir l'expérimentation de liens entre le Sol-Violette et des producteurs hors-Toulouse** afin de développer davantage les filières alimentaires dans le réseau (premier poste de dépenses réalisées en Sol-Violette) et pour ouvrir de nouveaux canaux de circulation de la monnaie
- **Développer et diversifier le réseau des prestataires** pour favoriser la circulation de la monnaie (développement par secteur d'activité et/ou par liens avec les « prestataires périphériques », plan d'action orienté vers le B2B,...)

- **Supervision et soutien aux visites réalisées dans le réseau des prestataires adhérents**, suivi des améliorations des pratiques des prestataires (radars citoyens inspirés du dossier d'agrément), formation continue des salarié.e.s, être à l'écoute des demandes et difficultés rencontrées par les prestataires
- Soutenir l'organisation et le déroulement des formations citoyennes à la monnaie organisées tous les trois mois à destination du grand public (adhérents et non-adhérents)

Mission transversale à assurer dans le cadre du poste

Pouvoir être une personne-ressource dans l'élaboration et l'accompagnement de dossiers de subvention nécessaires à la diversification et à la consolidation du modèle économique du projet Sol-Violette

Opportunités

Apprentissage de terrain, développement de qualités relationnels, rencontres et mise en contact avec de nombreux réseaux de la vie économique toulousaine, découverte et/ou approfondissement des connaissances sur le monde associatif et l'économie solidaire, grande place dédiée à la créativité et à l'autonomie (expérimentations), développement de qualités d'animation, participation à la vulgarisation d'un projet assez complexe

Contraintes

Déplacements réguliers, capacité d'adaptabilité aux horaires mais également aux différents acteurs rencontrés, enjeux stratégiques et clairvoyance dans les rapports humains

Tâches de l'équipe externe

Nous distinguons ici trois groupes de parties prenantes (chacune étant représentée par un collège au sein du Comité de Pilotage) : les solistes, les prestataires et les partenaires.

1-Solistes et prestataires

Les prestataires ainsi que les solistes sont étroitement liés par des ambitions et des implications communes. Ils ont plusieurs rôles à jouer au sein du tissu Sol :

Prestataires	Solistes
Respecter le sens éthique qu'ils revendiquent au sein de leur structure à travers leur agrément au réseau	Echanger des euros contre des Sols et ainsi participer à une démarche de non-spéculation et de valorisation des circuits courts
S'engager à faire circuler la monnaie	S'engager à faire circuler la monnaie
Être ambassadeurs ou ambassadrices en sensibilisant les clients, les autres commerçants (fournisseurs, commerces voisins, etc.)	Être ambassadeurs ou ambassadrices en sensibilisant d'autres citoyen-ne-s toulousain-e-s, des commerçants, des collectifs, etc.
Favoriser des partenariats ou des mutualisations avec d'autres acteurs	Mettre en lien avec des événements, des actions alternatives, proposer des partenariats
Participer à la vie du Sol, et nourrir le projet lors des Comités de Pilotage, Assemblées Plénières, Assemblées Générales, Apéros conviviaux, projections-débat, etc.	Participer à la vie du Sol, et nourrir le projet lors des Comités de Pilotage, Assemblées Plénières, Assemblées Générales, Apéros conviviaux, projections-débat, tenue de stands, etc.

Amélioration des pratiques avec l'aide d'un-e protagoniste du Sol : bénévole, volontaire en service civique, salarié-e, prestataires	Se tester et s'améliorer en s'impliquant dans des tâches quotidiennes pouvant apporter de nouvelles compétences, une expérience et de l'épanouissement personnel

2-Partenaires : faire évoluer des projets bienfaisants

Le Sol essaye de trouver d'autres parties prenantes dans ce projet, dont notamment de nouveaux acteurs bancaires engagés. Les discussions sont pour le moment orientées vers la NEF (Nouvelle Economie Fraternelle), banque éthique, mais aussi des alliances avec les Etats Généraux du Pouvoir Citoyen, les différents mouvements d'économie sociale et solidaire en France et les Villes en Transition.

Bien sûr, depuis 2011, le Sol-Violette a su tisser de nombreux liens de partenariat entretenus avec grande attention depuis :

- **Le Crédit Coopératif et le Crédit Municipal ;**
- **La Mairie de Toulouse ;**
- **Le Conseil Régional Midi-Pyrénées ;**
- **L'Agence du Service Civique ;**
- **Le Mouvement Toulouse en Transition ;**
- **Le Petit Tou (étudiants de la Toulouse Business School) ;**
- **L'Université de Toulouse ;**
- **Le lycée Gallieni ;**
- **Le Mouvement des Colibris ;**
- **Le Collectif Roosevelt ;**
- **Le Secours Populaire ;**
- **Tisséo ;**
- **Sierra Wireless ;**
- **La MACIF.**

Suite à l'Assemblée Plénière de septembre 2014 et aux motions votées lors de celle-ci, nous retrouvons un nouveau Comité de Pilotage au sein duquel a été abolit le collège des Fondateurs, ont été élus de nouveaux représentants pour le collège des prestataires et des représentant-e-s des maisons de chômeurs.

Les réunions de Comité de Pilotage sont toujours bien entendu ouvertes à toutes et à tous. En 2015, nous avons eu l'ambition de proposer chaque mois un lieu différent pour ces rencontres (chez un prestataire du réseau) afin de faire découvrir aux membres les structures agréées Sol-Violette et faire participer les prestataires n'ayant pas l'occasion de venir à ces réunions.

Témoignage de M. Charbois, responsable administratif du Crédit Coopératif de Toulouse

Pour M. Charbois, beaucoup d'objectifs étant communs au Crédit Coopératif et au Sol-Violette, cela a permis une collaboration naturelle. Cette volonté de partenariat était présente depuis le début.

Selon lui, la création du Sol-Violette a été une opération bien menée avec un modèle participatif et démocratique exemplaire. Bien sûr, il souligne que ce modèle peut être plus lourd lors de la prise de décision et peut prendre plus de temps. Il faut donc veiller à ce que cela ne devienne pas une faiblesse.

L'impact du Sol sur le Crédit Coopératif se fait à 2 niveaux. Premièrement, il renvoie une image positive et montre que la banque est un acteur impliqué dans le monde associatif et de l'économe

solidaire. Enfin, le Sol a aussi un impact au niveau matériel puisqu'en tant que comptoir de change, le Crédit Coopératif rencontre les différents acteurs pour l'échange euros/Sols, ainsi que les adhésions et les fuites des prestataires. Il nous explique que cette contrainte n'est pas très lourde en termes de temps et qu'elle est totalement absorbable pour eux.

Pour M. Charbois, le Sol est à un moment clé de son existence puisqu'il y a un risque de ralentissement et de lassitude des différents acteurs. L'enjeu est donc de multiplier les débouchés en travaillant sur le développement des prestataires pour une bonne circulation de la monnaie. Il faudrait aussi appuyer sur la dématérialisation afin de pouvoir toucher un nouveau public et pour rendre le Sol plus pratique et plus accessible. En effet, s'ouvrir à de nouvelles cibles est nécessaire pour ne pas se réfugier auprès de cibles déjà acquises.

Enfin, il félicite le lancement exemplaire du Sol et nous invite à continuer de se battre pour ce beau projet.

Engagement citoyen

Une question raisonne dans la tête de l'équipe du Sol-Violette : sommes-nous trop exigeants envers les citoyen-ne-s toulousain-e-s ?

Courant 2014, nous notons une baisse militante dans notre réseau. Pour cause, les événements où se retrouve la joyeuse troupe du Sol, là où nous prenions du bon temps à parler du Sol, parler politique, parler engagement, rire autour d'un verre, sont maintenant moins fréquentés par les bénévoles.

Découle de ces questionnements l'idée de créer un nouveau groupe bénévole, qui constituerait un noyau dur initiateur d'idées fraîches et ingénieuses. Nous y allons doucement mais solidairement !

Rencontre autour d'un verre, chaleureusement installés chez des (futurs) prestataires du réseau, ou lors d'événements pour ensemble discuter concrètement d'actions que l'on pourrait mener, avancer à la création de projets qui dynamiseraient le réseau et mettre en œuvre des actions citoyennes militantes. Bref, donner un coup de *boost* au Sol !

Notre force découle de cette envie commune de faire évoluer la société vers des valeurs qui nous sont chères, comme le respect de l'humain et l'importance de créer du lien entre citoyen-ne-s sur le territoire toulousain.

Il n'est pas toujours facile de dynamiser tout un territoire mais notre envie de réaliser de nouvelles actions se fait voir lors des différents événements, de stands d'information, de projections débat, de formations.

Le groupe bénévole donne un coup de fouet à l'action Sol avec de nouvelles idées, comme la création d'un événement Sol qui aurait lieu chaque année pour permettre à tous les acteurs de se retrouver pour échanger sur les pratiques et rencontrer des commerçants éthiques.

Le Sol-Violette n'imagine pas avancer sans la participation des citoyen-ne-s, c'est-à-dire de celle et ceux qui le constituent et le font vivre au quotidien.

Aussi, le Sol peut compter et s'appuyer également sur des jeunes en service civique engagés, des étudiants curieux, des stagiaires motivé-e-s qui accentuent, additionnés les uns aux autres, une dynamique d'actions soutenue.

Témoignage de Thierry de la maison de chômeurs Avenir

Pourquoi la maison de chômeurs Avenir est-elle entrée dans le réseau ?

Car elle correspond à nos valeurs. La proposition de faire participer le plus de monde possible à ce dispositif est intéressant. C'est aussi une opportunité pour nos publics de découvrir et de comprendre l'économie sociale et solidaire (ESS).

Quelle est votre vision du SV (Sol-Violette), quelles sont ses forces, ses faiblesses ?

Le SV est intéressant car il propose une alternative à l'euro avec des valeurs que ce dernier ne véhicule plus. Elle permet aussi de développer le commerce de proximité, elle redonne à la monnaie son sens premier (créer de la richesse, et non spéculer). Le SV est un créateur de richesse (emploi, porteur de valeurs éthiques, respect des gens et du produit). Elle démocratise l'ESS, les prestataires sont de plus en plus divers et également moins chers.

Pour un acteur de l'économie locale, le SV n'est pas assez présent dans les lieux de base, comme les marchés par exemple. La participation de tous et toutes aux Comités de Pilotage est difficile car c'est tard et loin (surtout pour les mamans). Trouver un moment pour les réunions des prestataires et solistes est un véritable défi car ce sont deux publics très différents. Pour les personnes précaires, le plus gros souci est le déplacement, il y a beaucoup de femmes avec enfants (75% environ). Pourquoi ne pas mettre en place du covoiturage ?

Comment le SV a changé le quotidien d'Avenir ?

Découverte de ce qu'est l'ESS, ses acteurs sur Toulouse (½ des réunions se font chez les prestataires). Ils comprennent que l'on peut consommer différemment, modifier les habitudes de consommation en privilégiant la qualité à la quantité. Il y a eu aussi beaucoup de rencontre via ce dispositif, cela montre bien les valeurs de partage et de solidarité du SV.

Quelle sera la suite pour le SV ?

J'espère que le numérique ne fera pas disparaître les coupons-billet.

J'espère aussi que chaque région développera sa monnaie locale afin de créer des ponts entre elles.

La communication doit aller au-delà du réseau associatif pour toucher des personnes qui n'ont pas d'amis qui appartiennent à ce milieu. Le SV est bien ancré dans le milieu associatif, il faut maintenant s'ouvrir aux néophytes. Pour démocratiser le SV, il faut aller vers les marchés car on y rencontre des gens de toutes catégories sociales.

Enfin, en guise d'illustration, vous trouverez, à la suite, les bilans 2014 des actions citoyennes menées avec la **Fabrique Solidaire des Minimes**, maison de chômeurs des quartiers Nord qui a rejoint le Sol-Violette en début d'année 2014, et la maison **TO7 (Toulouse Ouverture 7)**, partenaire Sol depuis ses débuts en 2011.

BILAN D'ACTIONS 2014 DE LA FABRIQUE SOLIDAIRE DES MINIMES

(Contributions : Stéphanie Le Bars[11])

Pour la deuxième année, nous avons fait partie du **dispositif « Sol-Violette** », la monnaie locale toulousaine que la municipalité a fait le choix de mettre à la portée des plus démunis en donnant 30 Sols (qui correspondent à 30€) pour trente familles dans chacune des quatre maisons de chômeurs mensuellement.

Nous nous sommes réunis chaque mois, le premier jeudi du mois, sauf au mois d'août, et avons réalisé les actions suivantes :

- Formation citoyenne à la monnaie et à l'Economie Sociale et Solidaire
- Visite de La Glanerie, ressourcerie et prestataire du Sol : découverte du fonctionnement et achat de mobilier + pique-nique partagé
- Nous avons consacré une séance à faire l'évaluation du Sol pour les adhérent-e-s suite à la construction collective du questionnaire. L'ensemble des solistes a répondu et la synthèse a été communiquée à l'équipe du Sol Violette.
- Participation de l'ensemble des solistes de la Fabrique Solidaire, en présentiel ou représentés à l'Assemblée plénière du 25 septembre 2014
- Réflexion sur les démarches à faire pour étendre le réseau des prestataires et intégrer sur le quartier les commerçants de proximité où les adhérent-e-s vont régulièrement. Une séance sur l'argumentaire Sol pour le développement du réseau a complété cette initiative.
- Echanges sur la poursuite du dispositif Sol pour les Maisons des Chômeurs et les pistes de financements solidaires pour en assurer la continuité. Nous avons mis en commun les témoignages des adhérent-e-s quant à l'intérêt et aux bénéfices de cet usage de la monnaie que se sont approprié les personnes et rédigé un courrier pour la Mairie en demandant l'implication de la Ville pour maintenir cette action.

Nous avons aussi participé à une formation inter-prestataires afin de mettre en cohérence notre engagement au niveau de l'association et l'implication des salariés en tant que solistes. A la suite de quoi, deux de nos salariées ont décidé d'adhérer au Sol à titre personnel et de s'engager sur le nantissement d'une somme entre 30 et 50 € par mois.

Un des effets de cette monnaie citoyenne toulousaine et de sa promotion auprès des précaires par le biais des maisons des chômeurs a principalement été **l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire** en termes de qualité et de quantité et **la découverte d'une alimentation différente, locale, de saison**, qui permet de redécouvrir les bienfaits de la cuisine maison et ses incidences sur la santé, au quotidien. Les adhérent-e-s se sont organisés pour réaliser un groupement d'achat de viande et de poisson régulier avec l'association CAP'ECO (prestataire Sol). D'autre part, nous allons mettre en place en janvier 2015 un point de livraison hebdomadaire pour les paniers paysans de l'Association L'APRES, qui peuvent être payés en Sols et comprenant des fruits et légumes de saison issus de l'agriculture raisonnée locale par des producteurs de la région.

[11] Assistante sociale et accompagnatrice du dispositif Sol-Violette au sein de la Fabrique Solidaire des Minimes.

Témoignages de solistes de la Fabrique Solidaire des Minimes:

Alice, 81 ans : *« Ce qui me plaît dans le fonctionnement du Sol-Violette, c'est de pouvoir consommer bio. Je peux me permettre ces petits plaisirs avec les Sols, chose que je ne pouvais pas me permettre avec ma seule retraite. Ce fonctionnement recrée de la convivialité avec les commerçants.* »

Christian, 63 ans : « *Je trouve de l'intérêt à faire des achats alimentaires bio pour la santé et, de plus, je pense que les Sols-Violette permettent de garder un tissu social et commercial dans le quartier* »

Marc, 51 ans : « *Au RSA, le Sol-Violette m'apporte un plus alimentaire, notamment en légumes bio et d'avoir une alimentation plus saine. Ma santé étant précaire et chronique, cette alimentation est non négligeable du fait de ma santé fragile* »

Myriam, 49 ans : « *J'apprécie à plusieurs niveaux de pouvoir bénéficier des Sols-Violette dans le cadre de la Maison des Chômeurs. Cela me permet d'améliorer l'ordinaire alimentaire de ma famille en achetant des produits bio. Cela m'intéresse également parce que cela me permet de réfléchir à ce qu'est la consommation juste, équitable et durable.* »

Malika, 47 ans : *« Le Sol permet d'avoir une monnaie autre que l'euro, de pouvoir s'intéresser au bio et de pouvoir rester dans le dispositif des Sols qu'on a commencé depuis un an et qui nous tient à cœur de continuer. »*

Nicolas, 50 ans : « *J'appartiens à la maison des chômeurs de la Fabrique (FASOLMI) et je suis aussi à Pôle Emploi pour trouver un travail. J'ai très peu de revenu et pour moi, les 30 Sols-Violette sont indispensables pour m'acheter de la nourriture bio. Autrement, sans les Sols-Violette, je ne pouvais pas me nourrir en bio (légumes…).* »

Max, 55 ans : *« La monnaie Sol-Violette m'a permis de découvrir et de consommer des produits alimentaires bio, chose que je ne pouvais pas me permettre avec mes revenus. Je me suis aperçu que la qualité est bien supérieure.*

A travers le Sol-Violette, je m'intéresse désormais à l'Economie Sociale et Solidaire qui est une alternative très respectueuse au niveau de la production des produits, des relations humaines entre producteurs et acheteurs (commerçants et particuliers) et même pour les salariés qui travaillent dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette monnaie complémentaire présente des qualités éthiques, humaines qu'on ne retrouve pas avec l'euro plus matérialiste, voué au système capitaliste exploiteur de l'Homme, des animaux et de la nature.

Par la même occasion, j'ai fait connaissance du S.E.L. (Système d'Echange Local) qui est un bon système d'échange complémentaire au Sol-Violette.

Cette monnaie et Le SEL sont vraiment des alternatives pour contrer ce système capitaliste qui nous pourri la vie. »

Souad : *« Le Sol m'apporte une aide financière et l'intérêt à faire des achats alimentaires BONS pour la santé. Je souhaite que ça continue pour NOTRE BIEN. Sans les Sols, je ne peux pas m'acheter l'alimentation*

Lucette, 66 ans : « Le système du Sol-Violette m'apporte une autre approche des échanges monétaires, dans le sens où c'est une monnaie locale qui ne génère aucun profit « frauduleux ». C'est une monnaie qui doit obligatoirement circuler et qui oblige ses utilisateurs à observer des principes de transparence et d'éthique que la monnaie traditionnelle n'a que trop tendance à éluder et à mépriser. Dans le cadre des Maisons des Chômeurs, c'est aussi le moyen de rencontrer des personnes en situation précaire et de pouvoir partager les expériences des uns et des autres concernant les services ou produits que le Sol peut financer. »

Cécile, 42 ans : *« Je suis une femme seule avec un enfant en cours de rémission d'un cancer. Je suis ravie de mes Sols-Violette, ils me permettent d'avoir accès à des compléments alimentaires nécessaires et à des aliments bio. Sans eux, je n'aurais pas pu. »*

L'implication des adhérent-e-s, notre cheminement avec l'Economie Sociale et Solidaire, les articulations avec la Politique de la Ville :

2014 a été la deuxième année de fonctionnement de la structure et a vu l'émergence **d'une dynamique participative** avec la volonté de certain-e-s adhérent-e-s de constituer des groupes de réflexion et d'actions. L'idée initiale étant de mieux vivre, ensemble, et de trouver des alternatives pour consommer, travailler, retrouver une économie à taille humaine, porteuse de sens collectif.

Ce groupe de « citoyens en transition », pour la plupart solistes, a émis le désir de créer **un jardin partagé** et mobilisé d'autres adhérent-e-s. Pour faciliter ce processus, nous avons organisé deux formations informatives sur la nouvelle loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) et la manière dont elle est **intégrée à la politique sociale de la Ville** pour envisager comment ce collectif peut travailler avec des moyens intégrés aux politiques publiques au service d'une organisation citoyenne. Ces rencontres ont eu comme conséquences de voir émerger à la fois d'autres idées (création d'emploi sur le quartier pour répondre à des besoins essentiels : commerces et restauration), ainsi que la mise en forme du projet jardin partagé qui, parce qu'il s'inscrit sur du long terme (recherche du foncier plus approche en permaculture) s'est enrichi de la perspective d'une réalisation à court terme : les « incroyables comestibles »[12].

En complément, une formation a eu lieu pour les salariés sur la loi sur l'ESS votée en juillet 2014 et les grands principes du nouveau texte de la Politique de la Ville afin d'envisager comment un maillage entre ces deux textes peut être un levier de changements humains et économiques sur nos territoires.

Ensuite, nous avons une matinée de réflexion avec plus d'une vingtaine d'adhérent-e-s sur le thème de la participation citoyenne comprenant le cadre institutionnel des instances de démocratie locale dont nous sommes partie prenante par le biais du Bureau de quartier tout comme sa forme plus autonome et horizontale par la mutualisation des moyens et des compétences de chacun-e à l'échelle d'une association et d'un quartier, basée sur des désirs partagés d'être et d'agir collectifs. Ce moment a été l'occasion d'envisager et de préparer une future implication dans un conseil citoyen tel qu'il est conçu dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine adoptée en février 2014 et qui reconnait le principe fondamental d'une « co-construction » avec les habitant-e-s dans la continuité des dispositifs de démocratie participative instaurée depuis 30 ans en France.

Chacun-e a pu faire le point sur ce que représente l'association pour lui/elle, l'implication progressive et les apports de chacun-e dans l'association comme de ce qu'il en retire, principalement le goût (re)trouvé du collectif dans sa forme conviviale tout comme un élargissement des perspectives en termes de compréhension des mécanismes sociaux et économiques et de mobilisation sur les choix de société que nous souhaitons voir advenir. Nous avons aussi ouvert la piste d'un travail sur le mode de gouvernance de l'association pour l'année à venir comme terrain d'expérimentation de la fabrication de modes d'organisation innovants, préfigurant ceux de nos futures entreprises dans l'ESS.

Dans un troisième temps, avec les adhérent-e-s, nous avons proposé une après-midi de formation citoyenne sur l'histoire du développement de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que sur le fonctionnement de la monnaie locale Sol-Violette (afin d'élargir

[12] Voir http://www.incredible-edible.info/

l'information au-delà du groupe des solistes) et envisagé les perspectives concrètes d'activités pour avancer dans les projets envisagés :

- Réaliser un questionnaire pour créer le lien avec les habitant-e-s sur les améliorations à envisager sur le quartier (Mazades, Neygreneys et Izards) pour mieux vivre ensemble
- Former un groupe projet pour le jardin partagé
- Se faire accompagner sur un projet de restaurant associatif et culturel et sur la création d'un commerce, projets portés par des adhérent-e-s
- Trouver un local plus grand, repérer les bailleurs intéressés par la dynamique participative des habitant-e-s, et disposés à contribuer au développement des projets en question.

Messieurs Pla et Becherif de l'association FOLIES ont co-animés toutes ces formations et nous avons décidé d'engager des rencontres mensuelles pour 2015 au vu du nombre de participant-e-s intéressé-e-s et de la dynamique des idées de projets abordés.

EVALUATION DISPOSITIF SOL-VIOLETTE

Où est-ce que vous dépensez vos Sols ?

Quels sont vos 3 magasins/prestataires préférés ?

Quel usage faites-vous de vos Sols ? Quels types de produits, de prestations achetez-vous ?

Quels sont vos 3 produits préférés par leur rapport qualité/prix ?

Est-ce que vous utilisez tous vos Sols dans un délai de 3 mois ? Faites-vous des regroupements ?

Y a-t-il des personnes/commerçants auxquels vous aimeriez proposer de devenir prestataire ?

Connaissez-vous des personnes qui seraient intéressées par le Sol-Violette ?

Le dispositif terminé, comptez-vous continuer à utiliser le Sol ? Quelle part de votre budget pourriez-vous raisonnablement y consacrer ?

Qu'avez-vous le plus apprécié dans ce dispositif ? (prestataires, éthique, convivialité, rencontres…)

Comment vous êtes-vous impliqué dans ce dispositif ?

De quelle manière ce dispositif pourrait-être amélioré ? Comment ?

Autres commentaires, idées, propositions… (au verso)

BILAN D'ACTIONS 2014 DE TO7 (TOULOUSE OUVERTURE 7)

(Contributions : Sabira e Basset[13])

Avec les solistes et avec les partenaires de l'association Sol, nous avons poursuivi nos réunions mensuelles qui permettaient aux solistes de faire remonter certaines difficultés, de partager des informations utiles, d'exprimer leurs incompréhensions.

Par ailleurs, nous leur apportions de nouvelles informations concernant les partenaires entrants, des conseils d'utilisation des Sols et des projets d'initiatives auxquels ils pouvaient aisément participer.

Ces réunions ont eu lieu tous les deuxièmes mardis du mois (hormis juillet et août) et étaient suivies de la distribution des Sols.

Nous connaissons les difficultés financières de chacun-e des solistes, mais nous partons du principe que s'ils ont choisi de participer à ce projet, c'est avant tout pour soutenir certaines valeurs et que ces deux traits sont loin d'être incompatibles !

Lors de la réunion mensuelle de mars, nous, solistes et membres de TO7, avons pris la décision collective de mettre en place un règlement d'utilisation. La nécessité d'écrire un règlement ensemble a été acceptée à ce moment précis.

Ensemble, solistes et membres de TO7, nous avons réfléchi et échangé pendant 1 heure sur les thèmes à y inscrire. Nous décidons qu'il portera sur la participation aux réunions mensuelles, la reconversion des Sols en euros, les Sols perdus en cas d'absence plus d'un mois d'affilée et la désinscription au projet si plus de trois mois d'absence consécutifs.

Tous les présent-e-s ayant validé ces décisions, nous pouvons proposer à signature ce règlement au moment de la distribution.

Cette charte a été volontairement rédigée en groupe. Le but étant de ne rien imposer et de laisser les participant-e-s décider pour eux-mêmes malgré les propositions que l'on peut leur faire.

Jusqu'en septembre 2014, nous avons poursuivi nos réunions, certain-e-s ont participé à des événements tels que Festi Monde, Disco Soupe, les 4 ans du Sol, etc. où ils ont tenu un stand d'informations.

Enfin, en octobre 2014, nous avons évoqué avec les solistes la possibilité de cesser le projet Sol–Violette dans les Maisons de Chômeurs. Les solistes ont voulu alors se mobiliser pour éviter cela, ils se sont réunis, ont rédigé et signé un courrier adressé au Maire de Toulouse.

Parallèlement, tout au long de l'année, les salariés de TO7 ont participé aux réunions telles que les CLAS (Comités Locaux d'Agrément du Sol), les Comités de Pilotage, les Assemblées Plénières avec la volonté de participer et soutenir le mouvement de solidarité et de citoyenneté que le Sol valorise.

[13] Assistante sociale et accompagnatrice du dispositif Sol-Violette au sein de TO7 (Toulouse Ouverture 7).

En conclusion, ce projet est l'occasion d'apporter aux accueilli-e-s de TO7 des solutions différentes à leur insertion. La monnaie, solidaire ou pas, est un outil intéressant pour aborder des thèmes variés de manière individuelle (gestion de budget, loisirs, création d'activité...) ou en groupe (le groupe, la solidarité, l'engagement...). Les temps de réunion, l'utilisation de cette monnaie, la recherche de prestataires sont des actes que chacun-e fait, plus ou moins, et qui donnent du sens à leur participation. Mais ce sont surtout autant d'occasions de sortir de leur isolement et de se rapprocher de l'autre.

Ce projet doit indiscutablement continuer à faire se rassembler les membres des Maisons de Chômeurs autour de valeurs solidaires se faisant de plus en plus rares au sein de notre société.

La monnaie (complémentaire), notre bien commun

(Contributions : Bruno De Menna[14])

Elinor Ostrom est une économiste et politologue américaine qui travailla énormément sur la théorie de l'action collective, et la gestion des biens communs et des biens publics.

En 2009, elle fût la première femme à recevoir le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (erronément qualifié de « prix Nobel d'économie ») avec Oliver Williamson pour ses apports sur la gouvernance économique et, en particulier, la gouvernance des biens communs.

En référence à ses travaux, de nombreux penseurs ont souligné toute l'importance de considérer la monnaie, sang de notre corps économique, comme un bien commun à part entière. De par ce statut, sa gestion doit donc être pensée dans le sens de l'intérêt commun.

De nos jours, la monnaie est en grande partie émise et gérée dans un cadre privé. La forte concurrence à laquelle sont exposés les organismes bancaires et financiers au sein d'une société marchande engendre alors une logique de gestion généralement articulée autour de la seule maximisation du profit[15].

Ce phénomène place alors la monnaie au cœur d'un paradoxe : celui d'être un bien commun – nécessaire au bien-être de tous et toutes – gouverné tel un bien privé. On peut d'ailleurs le constater très concrètement au travers de la notion d'intérêt qui montre que pour obtenir de la monnaie, il faut la payer ; de façon similaire à tout autre bien marchand.

Bien que son taux de change avec l'euro soit de 1 pour 1, le Sol-Violette vise à remettre la monnaie au cœur des débats et des décisions politiques. Cette monnaie locale n'est pas une fin en soit, elle est simplement un moyen, et de surcroît un moyen amené à évoluer au fil du temps.

S'il est essentiel que le Sol soit et reste une monnaie *citoyenne*, c'est bien parce-que sans implication citoyenne, la monnaie locale redevient alors un simple bien privé dont on délègue la gestion à des organismes tiers.

Le Sol-Violette n'a aucune raison d'être s'il ne valorise pas l'engagement et s'il ne participe pas à un éveil des consciences (dont notamment, en première ligne, ses différentes parties prenantes).

En effet, tout comme le rappelle très justement Ostrom, un bien commun ne peut être efficacement utilisé et géré que s'il fait intervenir dans sa gouvernance les personnes directement concernées par son usage.

[14] Chargé de développement du réseau Sol-Violette.

[15] Bien que nous assistions peu à peu en Europe à l'émergence de formes renouvelées de banques valorisant une certaine éthique au sein de leurs activités (le Crédit Coopératif et la Nef en France, par exemple).

Le Sol-Violette s'inscrit dans la lignée du chemin de pensée d'Elinor Ostrom et ne pourrait exister sans chacun et chacune d'entre nous[16].

Le bien commun dans un cadre européen

L'année 2014 a permis au Sol-Violette de continuer à tisser des liens avec d'autres initiatives de monnaies complémentaires en Europe.

Ainsi, le 12 mai a été organisée une rencontre sous format de vidéo-conférence avec plusieurs initiatives européennes :

- Bristol Pound (Angleterre - bristolpound.org) ;
- Chiemgauer (Allemagne - www.chiemgauer.info) ;
- Mouvement Sol (France - www.sol-reseau.org) ;
- Puma (Espagne - monedasocialpuma.wordpress.com) ;
- TEM (Grèce - www.autogestion.asso.fr/?p=1664).

Les adhérent-e-s du Sol-Violette ont été conviés à venir échanger avec ces acteurs. Les discussions furent *riches* et permirent de mettre en commun nos questionnements, les défis et objectifs liés au territoire et au contexte socio-économique ainsi que les innovations en termes de pratiques.

Un exemple est celui du Bristol Pound qui propose aux touristes de passage d'utiliser la monnaie locale afin de mettre en avant les commerces de proximité qui valorise l'identité de la ville. Pourquoi ne pas imaginer une telle démarche à Toulouse ?

En octobre 2014, nous avons également participé à la constitution d'un dossier européen Erasmus + (www.erasmusplus.fr) visant à mettre en place une collaboration avec une ou plusieurs initiative(s) européenne(s) située(s) au cœur de l'action éducative auprès d'un public jeune.

C'est ainsi que nous avons établi un partenariat avec l'association ECOL3VNG (association sans but lucratif) située à Vilanova i la Geltrú en Espagne qui a également mis en place un projet de monnaie locale et axe une grande partie de ses actions sur la jeunesse.

Ainsi, si le dossier est accepté, nous pourrons inviter à Toulouse les représentant-e-s de cette association et mettre en place différentes activités d'échanges et de collaboration sur le thème : comment sensibiliser davantage un public jeune à la thématique des monnaies locales et de l'économie solidaire ?

Cette rencontre aura lieu idéalement durant la semaine de l'Europe en mai 2015.

[16] Voir également à ce sujet une contribution d'Andrea Caro Gomez pour le journal l'Humanité à l'adresse suivante : www.humanite.fr/une-economie-au-service-de-la-vie-553826.

Le bien commun dans un cadre national

Un fait a marqué cette année 2014 : en juillet a été votée une loi relative à l'économie sociale et solidaire pour le gouvernement français.

TEXTE ADOPTÉ n° **387**
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
QUATORZIÈME LÉGISLATURE
SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014
21 juillet 2014

PROJET DE LOI

*relatif à l'***économie sociale** *et* **solidaire**.

Cette loi permet de définir avec davantage de précision les contours des activités économiques relevant effectivement du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Dans cette loi, un article concerne directement les monnaies complémentaires à l'euro : l'article 16, repris ci-dessous sous l'appellation *L. 311-15* :

« Section 4

« Les titres de monnaies locales complémentaires

« *Art. L. 311-5.* – Les titres de monnaies locales complémentaires peuvent être émis et gérés par une des personnes mentionnées à l'article 1er de la loi n° du relative à l'économie sociale et solidaire dont c'est l'unique objet social.

Concrètement, cet article permet à des structures telles que des associations ou encore des sociétés coopératives d'intérêt collectif de gérer de bout en bout la mise en place d'une monnaie locale complémentaire, pour autant que cette activité représente leur seul objet social.

A noter qu'un article supplémentaire, plus technique et dénommé L. 311-16, est également inscrit à la suite de ce projet de loi. Pour le consulter, nous vous invitions à vous rendre sur la page : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/loi_no_2014-856.pdf.

Cet article 16 représente une avancée considérable pour les initiatives de monnaies complémentaires en France et est également le résultat d'un travail de longue haleine de la part des deux mouvements nationaux en France, à savoir le Mouvement SOL et la Plateforme Monnaies Locales Complémentaires.

Il fait également suite à une investigation menée par une Commission interministérielle dirigée par Christophe Fourel et Jean-Philippe Magnen qui ont été chargé de rencontrer les porteurs de projets de monnaies complémentaires, systèmes d'échanges locaux et de tout autre moyen d'échanges économiques sur le territoire français.

Cette commission s'est donc également arrêtée à Toulouse où nous avons pris le temps de les rencontrer, de leur présenter toute la diversité de notre réseau et d'exposer l'ensemble des liens tissés avec toutes les parties prenantes. Nous avons également été vecteurs de liens en les mettant en relation avec d'autres projets de monnaies locales, notamment en Midi-Pyrénées.

De plus, tout au long de l'année 2014, le Sol-Violette a activement participé aux réunions mensuelles du Mouvement SOL national, fonctionnant aujourd'hui en partenariat avec la Macif, le groupe Chèque Déjeuner, le Crédit Coopératif et la coopérative Eco Sol.

Un travail s'est amorcé avec ce Mouvement pour proposer la réalisation d'un débat public, à l'échelon national, sur la question monétaire comme cela a récemment été le cas au sein du gouvernement au Royaume-Uni.

Enfin, le Sol-Violette a également participé aux 9èmes Rencontres Nationales des Monnaies Locales Complémentaires de Libourne (compte-rendu ici : monnaie-locale-complementaire.net/cr-de-libourne), ainsi qu'aux 10èmes Rencontre des Monnaies Locales Complémentaires à Saint-Laurent de Neste en novembre 2014.

Le bien commun dans un cadre régional

2014 a vu la naissance d'une plateforme régionale en Midi-Pyrénées nommée **plateforme REMOC** (Régionale des Monnaies Citoyennes). Celle-ci regroupe au total six projets de monnaies locales issues de la même région : le *Sol-Olympe* à Montauban, le *Pyrène* en Ariège, le *Ténord* dans le Tarn, la *Touselle* à Saint-Gaudens, la *Sonnante* dans les Hautes Pyrénées et le *Sol-Violette* à Toulouse.

Le but de cette plateforme est de constituer un espace d'échanges de bons procédés, de discussions relatives aux succès ou difficultés rencontrés au fur et à mesure que se développe un projet de monnaie. Elle est également un lieu où les différentes parties prenantes de ces monnaies se rencontrent dans des moments conviviaux, persuadés que l'union fait la force.

La plateforme est également un espace où peuvent être abordés certains problèmes de circulation de monnaies citoyennes en raison de la localisation de certains fournisseurs ou producteurs (c'est souvent le cas, par exemple, de villes éloignées des zones agricoles dont elles dépendent pour l'approvisionnement de leurs matières premières).

Ainsi, cette plateforme est amenée à grandir au fur et à mesure que les projets qui la composent se développent.

Le bien commun dans un cadre local

A Toulouse, le Sol-Violette a eu pour mot d'ordre de continuer à tisser des liens solidaires et de coopération avec d'autres collectifs de citoyen-ne-s, associations, coopératives, comités d'entreprises, initiatives étudiantes… attachés aux valeurs soutenues par la monnaie locale.

Le **SEL Cocagne** de Toulouse (www.selcocagne.org) a continué à être notre interlocuteur dans des débats sur les liens à imaginer entre monnaie temps et monnaie économique. Ainsi, cela permet d'imaginer un système de monnaie complémentaire hybride dans lequel il serait possible de favoriser les échanges marchands et les échanges de temps, pour élargir davantage notre conception de la *richesse*.

Le **Collectif Roosevelt** (31.collectif-roosevelt.net) continue à être un allier important dans la conscientisation citoyenne quant aux dysfonctionnements de l'économie contemporaine et de la place prépondérante – et certes, excessive – qu'y occupe la finance. Vu son extrême importance, le thème de l'argent-dette (voir à ce sujet l'excellent documentaire du même nom de Paul Grignon) est un sujet récurrent auquel le Sol-Violette est également très sensible et parfaitement conscient de ses enjeux.

Nous avons participé à plusieurs rencontres avec le mouvement **Toulouse en Transition** (www.toulouse.transitionfrance.fr), notamment lors d'un séminaire sur l'innovation sociale organisé en juin 2014 sur le campus de l'Université Jean Jaurès, et également lors de l'animation d'un atelier sur les freins et les atouts des monnaies locales complémentaires au Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire. A noter que ce mouvement a eu la volonté d'adhérer en tant que membre du réseau Sol-Violette.

Le réseau des **Colibris de Toulouse** (colibris.ning.com/group/colibris31-toulouse) sont, de par leur dynamisme, un collectif où les initiatives de monnaies locales font souvent écho. Ainsi, ceux-ci nous ont invités à participer à une rencontre le 18 juin sur le thème « Vivre sans argent » et au rôle de la monnaie sur notre quotidien.

Notre prestataire **Etymôn** (www.etymon.fr) nous a également permit d'amorcer un travail par filière annoncé dans un atelier durant le mois de l'Economie Sociale et Solidaire et intitulé « Mettez en valeurs vos pratiques, et mettez en pratique vos valeurs ». Le but a été de se faire rencontrer divers acteurs économiques issus de filières similaires afin de réfléchir ensemble à la mise en place de nouvelles coopérations (notamment à travers la circulation d'une monnaie complémentaire).

Tout un travail d'accueil, de formation, d'information, d'accompagnement, de développement et de suivi est réalisé avec les volontaires effectuant un **Service Civique** (www.service-civique.gouv.fr) pour une durée de six mois au sein de l'association. Ces volontaires représentent une force importante pour le projet car ils lui permettent de renouveler son dynamisme, sa sensibilité et les questionnements sur son propre fonctionnement. Les volontaires en service civique amènent un souffle de légèreté profonde et de nouveautés sur ce projet citoyen, pour un *enrichissement*, nous l'espérons, mutuel.

Au cours de l'année 2014, les volontaires ayant rejoint l'association sont (par ordre chronologique) :

- Marine Boudaud ;
- Lally Clauzade ;
- Vincent Cazaubon ;
- Samia Temzine ;
- Fabien Chataignier ;
- Charlotte Dejean ;
- Anne-Cécile Bertrand ;
- Eléonore Prendki ;
- Marie Bihler ;
- Adeline Verdez ;
- Alexine Duretti.

Nous avons également accueilli deux stagiaires au sein de l'équipe : Cécile Garrigues en avril et Katerina Benites en novembre.

Enfin, nous avons commencé, en cette fin d'année 2014, à participer aux réunions de préparation de l'édition toulousaine du **festival Alternatiba** (https://alternatiba.eu/toulouse) qui se tiendra dans la ville rose les 12 et 13 septembres 2015.

Un moment fort de l'année prochaine, puisque nous travaillons à ce que la monnaie Sol-Violette puisse être acceptée sur l'entièreté du festival afin de donner davantage de cohérence dans l'ensemble des échanges économiques qui s'effectueront durant ce week-end visant à valoriser et faire connaître toute la diversité des initiatives alternatives mises en place sur le territoire.

Nos défis et nos questionnements

(Contributions : Marie Bihler, Adeline Verdez et Charlotte Dejean[17])

L'année 2014 a été *riche* en actions, mais également en questionnements. Nous avons voulu vous en faire part, car un bilan n'est pas uniquement que des succès. C'est aussi faire un retour sur les difficultés rencontrées.

Support numérique

Il est envisagé depuis plusieurs années de passer au support numérique pour effectuer les achats en Sol-Violette. Une mise en place test a été réalisée en 2013, dans laquelle le téléphone était utilisé pour les paiements par virement de compte à compte, grâce au serveur *Paymobey*. Nous avons abandonné cet outil en raison d'une utilisation insuffisante, essentiellement manifestée de la part des prestataires.

Cette année, nous avons commandé de nouvelles cartes d'adhérent-e-s qui comportent la technologie nécessaire (par piste magnétique) pour servir de carte de paiement – une fois le concept du Sol numérique voté et opérationnel.

La mise en place de l'outil numérique soulève de nombreuses questions, nous tentons de peser le pour et le contre.

Tout d'abord, en termes d'éthique, l'outil numérique permettrait de récolter des données sur les achats des solistes et sur leurs montants, donc nous nous posons la question du traçage de la vie privée. Notamment, qui aura accès à ces données, qui pourra les utiliser et comment ?

Il serait par exemple contraire à notre éthique qu'elles soient utilisées à des fins commerciales. De manière générale, la récolte de ces données personnelles ressemble sensiblement au fonctionnement du système marchand que nous réprouvons.

Un des freins les plus importants est la complexité de mise en place, tout en veillant à bien rester dans les normes légales.

Concernant la sécurité, il faudra développer un système permettant l'impossibilité que la carte soit utilisée en cas de vol ou de perte.

D'un point de vue pratique, le numérique aura pour conséquence de diminuer la nécessité de scans des coupons-billets (moins de billets en circulation), il faudra donc développer d'autres moyens d'entretenir les liens avec nos prestataires.

D'autre part, la carte de paiement constitue le symbole de la consommation rapide de masse, de la transaction facile et irréfléchie. Le support papier (coupon-billet) est surtout un outil pédagogique : les dates figurant sur les billets permettent de se rendre compte de la vitesse de circulation de la monnaie.

De plus, le fait d'avoir des billets en euros et en Sols met en valeur leur complémentarité, incite à la discussion avec des personnes non-initiées. L'échange de main à main met en lumière le réseau, le lien qui s'y crée, et donc les valeurs du Sol-Violette. Cela permet

[17] Volontaires en Service Civique au Sol-Violette.

également de prendre conscience de la quantité d'argent que l'on dépense et à quel rythme.

Pour continuer dans le registre du symbolique, la carte bancaire est un moyen de paiement refusé à certaines personnes précaires, et constitue donc un vecteur de stigmatisation. Si nous la proposons aux utilisateurs du Sol-Violette, il nous faudra donc faire attention à cela.

Malgré tout, l'outil numérique possède de nombreux avantages. Il permettrait de faciliter les échanges, et ainsi d'augmenter la vitesse de circulation de la monnaie (et n'oublions pas que « la richesse se crée quand la monnaie circule ! »).

En effet, la carte lève la barrière du déplacement auprès des banques partenaires et des comptoirs de change pour nantir des euros en Sols. Le nantissement est donc plus simple et plus rapide, de même que le paiement. De ce fait, nous pensons que l'outil numérique agrandirait le réseau des solistes et des prestataires, ce qui à terme faciliterait la circulation de la monnaie.

La mise en place de ce moyen de paiement allégerait certains prestataires qui reçoivent de grandes quantités de Sols en peu de fois, ou qui ont des difficultés à les écouler et doivent donc dégager d'importants espaces de stockage.

De plus, en diminuant la masse de billets en circulation, et donc la quantité nécessaire de scans, les membres de l'équipe auraient plus de temps pour se consacrer à d'autres tâches de la vie associative.

En offrant ce choix supplémentaire de mode de paiement aux solistes, nous nous inscrivons dans notre époque en utilisant les technologies à notre disposition. Par cette innovation, nous pourrions constituer une source de données pour d'autres monnaies locales souhaitant mettre en place ce dispositif.

Pour conclure, si nous développons ce mode de paiement, nous devrons porter une attention toute particulière à la sécurité, à la vie privée, et à la création d'autres moyens pour maintenir le lien avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Le changement de Mairie et ses implications

A-Soutien politique

En mai 2014, l'équipe municipale a changé de bord politique. Ceci a eu plusieurs effets au sein du Sol-Violette.

Nous avons connu une période d'attente concernant l'élu qui nous représenterait au sein de la Mairie. La Ville nous a mis en relation avec trois élus : Monsieur Bolzan, adjoint au Maire à la démocratie locale, à la citoyenneté ainsi qu'au commerce et à l'artisanat ; Madame Toutut-Picard, adjointe au Maire à la délégation développement durable ; et Madame Miquel-Belaud, conseillère municipale déléguée et chargée de mission aux délégations de la promotion de Toulouse et de l'économie sociale et solidaire.

Finalement, la Mairie a donné mandat à Madame Miquel-Belaud. Ces changements opérés en l'espace de quelques mois ont pu être quelque peu déstabilisants pour l'équipe.

Nous devons reconnaître que ces différentes personnes nous ont régulièrement reçus, et le lien a été établi de manière « durable » avec Madame Miquel-Belaud. Dans ce cadre, nous ressentons une volonté de compréhension mutuelle et de soutien de sa part.

B-Soutien financier

Dans nos liens avec la nouvelle équipe municipale aujourd'hui en place, nous avons pris en compte la demande d'une baisse d'aides publiques de 20 % dans notre budget prévisionnel 2015, mais une certaine incertitude demeure néanmoins quant au montant exact des subventions qui nous seront allouées.

Ceci a pour nous deux conséquences principales : une remise en question de notre travail avec les Maisons de Chômeurs, ainsi qu'une nécessité de diversification de notre modèle économique.

Si le dispositif avec les quatre Maisons de Chômeurs venait à ne plus être financé, cela constituerait la fin d'un projet pédagogique d'envergure, d'une collaboration entre structures et d'un soutien financier non négligeable pour les 120 solistes bénéficiaires.

Pour cette raison notamment, nous cherchons à diversifier notre modèle économique, c'est-à-dire à trouver de nouveaux moyens de financement. Nous avons pensé au financement participatif par des particuliers et aux fondations privées. Mais cela soulève quelques questions.

C-Financement par appel à financement participatif

Concernant le *crowdfunding* (ou financement participatif), nous aurions la possibilité soit d'ouvrir le financement pour des actions concrètes (Maisons de Chômeurs, réédition de la Route du Sol, mise en place du support numérique...), soit pour le fonctionnement global de l'association. Dans les deux cas, cela nous permettrait de faire connaître l'association, et de confirmer le soutien des citoyens.

Cependant, cela nécessiterait d'effectuer une grande campagne de communication et d'être extrêmement rigoureux en termes de pédagogie, d'explication du projet et de son fonctionnement, de sa transparence.

Non pas que tout cela nous dérange en soi, nous craignons que ce ne soit chronophage et énergivore. De plus, une question de fond a été soulevée : ce type de financement, c'est demander aux citoyens de contribuer financièrement à un projet « d'utilité publique », normalement financé par les impôts. De quel droit demanderions-nous au citoyen de payer deux fois ? Notons, d'un autre côté, que de nombreux projets citoyens sont également soutenus financièrement en-dehors des recettes de l'impôt et que donc, ce débat reste totalement ouvert.

D-Les autres types de soutien financier

Pour ce qui est des fondations d'entreprises, acceptons-nous tout type de financement ? Nous sommes partagés entre différentes prises de position possibles.

Soit nous admettons que certaines de ces entreprises peuvent vouloir – ni plus, ni moins – diffuser une bonne image d'elles-mêmes et verser une certaine somme à une association sous forme d'abattement d'impôts. Soit nous nous centrons sur nos valeurs, et considérons que ces entreprises sont dans le système auquel nous proposons une alternative, et que nous tourner vers elles pour du financement serait incohérent.

Dans les deux cas, cela peut nous permettre de sensibiliser les salarié-e-s en proposant des formations citoyennes et en travaillant avec les comités d'entreprise. De plus, nous ne sommes pas dans une démarche de l'entre soi, et ne voulons pas nous fermer (l'objectif étant ici de mettre face à face deux types d'économie qui, d'ordinaire, n'ont pas l'habitude de travailler ensemble).

Enfin, pour les personnes les plus militantes, faire appel à cette source de financement peut renvoyer une image très négative du projet.

Ne faut-il pas alors simplement réaliser un travail de sélection de possibles fondations partenaires auprès desquelles le Sol-Violette souhaiterait solliciter un financement ? Ou encore des entreprises qui ont des valeurs communes et qui sont en lien avec le territoire toulousain ?

2015 : Objectifs et perspectives à 3 ans

(Contributions : Katerina Benites[18])

L'Assemblée Plénière est une rencontre lors de laquelle tous les acteurs et actrices du projet Sol-Violette décident ensemble des grands objectifs à atteindre dans les mois et années à venir. Elle a lieu trois fois par an. Elle se différencie du Comité de Pilotage par l'importance majeure des thèmes abordés qui sont généralement en lien avec les lignes directrices suivies tout au long de l'année par le Comité de Pilotage. L'Assemblée Plénière a donc, dans la gouvernance du Sol-Violette, un poids décisionnel plus important que celui du Comité de Pilotage.

La dernière Assemblée Plénière de l'année 2014 a eu lieu le mardi 25 novembre à l'Espace des Diversités et de la Laïcité. Vingt-huit personnes ont participé à cette réunion, dont notamment deux représentants du projet de la monnaie locale et citoyenne de Lyon, la Gonette (voir leur site internet : www.lagonette.org) venus en visite afin d'observer les différentes actions menées par le Sol-Violette ainsi que son fonctionnement interne.

Les participant-e-s étaient :

- Ferrafiat Caroline ;
- Dajge Nadia ;
- Farce Angéline ;
- Duretti Alexine ;
- Montecions Charlène ;
- Dicoli Gilbert ;
- Briet Nicolas ;
- Bihler Nicolas ;
- Boullet Olivier ;
- Aguilera Anne ;
- Goncalvez Clémentine ;
- Ait-Saïd Hassan ;
- Billion du Plan Benjamin ;
- Renaud Clémentine ;
- Bihler Marie ;
- Henri Luck ;
- Begon Vincent ;
- Girondier Valentin ;
- Omazzami Othmane ;
- Charbois Philipe ;
- Vaissière Benoit ;
- Esquirol Rémi ;
- Caro Gomez Andrea ;
- De Menna Bruno ;

[18] Stagiaire au sein du Sol-Violette (novembre 2014).

- Franck ;
- Moisset Jérémy ;
- Baradel Julie ;
- Benites Katerina ;
- Dupe Marion ;
- Pourhosseini Behrang.

Ce fut donc l'occasion de **travailler le bilan 2014 avec les membres de l'association afin de rendre ce document avant tout participatif**. Il fut également question de réfléchir ensemble aux perspectives d'actions à mener durant les trois années à venir (plan 2015-2017).

La première partie de l'Assemblée a effectivement été dédiée au bilan et à son lot d'actions menées en 2014, mais également à la perception d'un certain manque d'enthousiasme de la part de certain-e-s utilisateur-trice-s en ce qui concerne le nantissement d'euros en Sols-Violette. Ce fut dès lors l'occasion d'explorer différentes manières de résoudre cette problématique en cherchant des réponses pour avancer/faire évoluer le projet.

Dans un second temps, nous avons formé 6 groupes de travail répartis par axe du bilan 2014 afin de creuser les champs d'actions sur ces thèmes durant les années 2015, 2016 et 2017.

Pour rappel, les 6 axes sont :

- Comité Local d'Agrément démocratique et autonome ;
- Réseau économique solidaire et diversifié en progression ;
- Accompagnement vers une production plus responsable ;
- Fluidité de la circulation de la monnaie locale ;
- Implications des différentes parties prenantes ;
- La monnaie (complémentaire) en tant que bien commun.

Ces 6 groupes ont réfléchi ensemble et imaginé des objectifs à atteindre, exprimés sous forme de *motions*, au cours des trois années à venir, avant de les prioriser.

En ce qui concerne l'année 2015, les motions retenues ont été, par ordre d'importance :

1. **Permettre au Sol de se doter d'un support numérique aux côtés du support papier pour faciliter les échanges et le nantissement ;**
2. **Développer le Sol dans le secteur parapublic afin de toucher les services collectifs comme les musées, les transports en commun, les piscines municipales, etc. ;**
3. **Simplifier le discours pour expliquer le Sol-Violette et mettre en place de nouveaux outils pédagogiques plus ludiques afin de travailler avec plus de facilité et de simplicité.**

Ensuite, les points sur lesquels travailler en 2016 sont les suivants :

1. **Former des citoyen-ne-s à devenir ambassadeurs/ambassadrices de la monnaie toulousaine (Services Civiques, prestataires, bénévoles, etc.) ;**
2. **Faire évoluer l'image du Sol en la rendant plus visible et accessible à un large public diversifié (notamment les personnes hors des secteurs de l'Economie Sociale et Solidaire curieuses de connaître les systèmes économiques alternatifs) ;**
3. **Se servir de la monnaie locale comme un outil permettant de faire le lien entre les différents acteurs appartenant à une même communauté solidaire et d'entraide.**

Finalement, dans une perspective de moyen terme, les tâches à réaliser en 2017 seront :

1. **Solliciter davantage l'implication d'un public jeune (aller à la rencontre des lycées, collèges, centres de loisirs, C.L.A.E., etc.) ;**
2. **Permettre à la monnaie de créer davantage de liens entre prestataires afin de relocaliser l'économie, augmenter sa vitesse circulation et susciter l'intérêt de nouveaux prestataires ;**
3. **Rendre le dossier d'agrément plus pratique et clair pour les nouveaux prestataires et ajouter une partie dans le questionnaire concernant les possibles solutions de circulation du Sol.**

De façon globale, les différent-e-s participant-e-s et l'ensemble de l'équipe ont été très satisfaits du travail collectif ayant émergé de cette Assemblée Plénière, véritable creuset donnant naissance à de nouvelles idées citoyennes qui font avancer le projet avec optimisme et nous confirme sa fertilité.

Nous nous baserons ainsi sur ces différents objectifs, classés par année et priorisés, pour construire notre nouveau calendrier annuel d'équipe, mais également pour les utiliser comme base afin de tirer les conclusions du prochain bilan 2015.

Pour conclure, en *Sol* majeur

(Contributions : Andrea Caro Gomez et Bruno De Menna[19])

La réussite la plus importante du Sol-Violette depuis ses trois ans d'existence, c'est tout simplement d'exister et d'avoir réussi à placer à nouveau au centre des débats la question monétaire. L'engagement autour de cette idée permet une appropriation citoyenne de l'outil-monnaie au service d'une économie réelle et vivante, tout en valorisant les gestes de production et de consommation menant à une transition intérieure (liée à l'évolution de nos convictions et de nos représentations), sociale et environnementale.

Le Sol-Violette a également réactivé un pouvoir d'action citoyenne qui surpasse le fatalisme ambiant au cœur des nombreuses perturbations que connaît aujourd'hui notre société. De plus, cette innovation ouvre le champ des possibles à chaque personne prise dans sa singularité : volontaire en service civiques, citoyen-ne, créateur/créatrice de valeurs, personne chargée de développements territoriaux, acteur/actrice de la transformation de société, ...

Pionniers dans leur démarche, le Sol-Violette et toutes ses parties prenantes ont inspiré le Mouvement National et se trouvent à la source de dynamiques de coopérations régionales. De nombreux outils collaboratifs sont ainsi expérimentés afin de créer, patiemment, les synergies nécessaires à l'émergence de nouveaux modèles d'économie circulaire, ainsi que des techniques et des supports adaptés à toute une série de contextes très différents.

La route, aventure humaine au moins aussi importante que la destination visant à élever nos comportements au niveau de nos valeurs, se réalise à tâtons, par essais et erreurs, et dans une démarche expérimentale. Le seul dénominateur commun qui fasse règle est le respect des êtres vivants et de l'environnement qui les accueille chaque jour.

L'année 2014 marque une étape pour le Sol-Violette qui entre à la fois dans sa quatrième année d'existence et semble n'être encore qu'à ses premiers balbutiements. Une nouvelle phase s'amorce néanmoins aujourd'hui et il faudra continuer à valoriser l'engagement citoyen, surpasser les défis qui s'offrent à nous, et développer l'usage au quotidien de cette monnaie actrice d'une économie conscientisée.

Ce bilan met en lumière l'ensemble des réussites ainsi que des obstacles connus en 2014. Il a été rédigé à plusieurs mains avec les membres de l'équipe, les volontaires et les citoyen-ne-s qui ont accepté de nous prêter leur plume et, une fois de plus, leur engagement solidaire.

Le Sol-Violette continuera à se lancer de nouveaux défis au quotidien : faciliter son usage, s'inscrire pleinement dans le changement et la transition financière, s'engager dans l'interpellation publique et la participation au développement d'une force citoyenne, ascendante et émancipatrice.
Elément transversal et commun à chaque individu, le Sol-Violette nous permet de convertir notre monnaie en bulletin de vote et d'agir concrètement en faveur d'une économie non-bornée aux calculs de produit intérieur brut, en faveur d'une économie pleinement tournée vers les richesses intérieures douces.

[19] Respectivement coordinatrice et chargé de développement au Sol-Violette.

Annexes et autres documents

Annexe I : quelques témoignages recueillis ci et là en 2014

Témoignage de Benjamin, à TO7 Maison de chômeur depuis Septembre 2014

Partenaires du Sol Violette depuis le début, les maisons de chômeurs représentent une grosse partie de retombées sociales positives du projet.

Benjamin nous explique que beaucoup d'adhérents des maisons de chômeurs souhaitent faire partie du Sol.

Pour lui le Sol est une monnaie alternative qui change la façon de consommer de personnes qui ne peuvent pas le faire avec leurs propres moyens. Les solistes des différentes maisons de chômeurs sont d'ailleurs en train de rédiger une lettre adressée à la municipalité pour que cette dernière continue à financer cette action.

Pour Benjamin, le Sol mériterait d'être plus connu. Pour cela, il pense que plus de communication est nécessaire ainsi qu'une extension du réseau des prestataires. Il pense aussi qu'il peut être intéressant de partager l'expérience des autres monnaies complémentaires.

Il apprécie le fonctionnement des assemblées plénières qui permet un échange d'idées et de solutions.

Un soliste des maisons de chômeurs nous confie que consommer responsable est cher surtout pour l'alimentaire mais que sans le Sol il n'aurait pas la possibilité de manger Bio. Il aimerait aussi pouvoir payer son ticket de métro en Sol.

Une ancienne soliste nous explique que grâce au Sol elle a pu découvrir de nouveaux commerces. Elle a aussi pu expliquer à ses enfants étonnés de l'aspect des fruits et légumes dans les commerces du réseau, sont bien souvent meilleurs malgré les petites imperfections qu'ils ont parfois.

Enfin pour eux le Sol est avant tout un moyen de pouvoir consommer responsable et c'est ainsi qu'il devrait être expliqué aux Toulousains.

Témognage de Florian Belmonte, gérant de Dep City - Plombier, Chauffagiste

L'entrée dans le Sol de Dep City part d'une volonté de proposer plus de services dans le réseau. Il aimerait dans l'avenir pouvoir proposer des tarifs réduits aux Solistes.

Très attaché aux relations humaines, il voit dans le sol une nouvelle utilisation de l'euro : une utilisation solidaire qui favorise la création et la cohésion.

Malgré ses petites interrogations au niveau comptable,

Il apprécie le fait que cette monnaie soit gérée par une association.

Tout récemment entré dans le réseau, il nous explique que pour l'instant le Sol n'a pas beaucoup d'impacts sur sa structure, en effet peu de clients règlent en Sol. Cependant, sur son comptoir 2 Sols trônent fièrement; il nous explique que ce sont ses premiers Sol, il les a reçus en pourboires. Il les laisse ainsi car ils permettent d'engager la discussion avec les plus curieux. Une manière pour lui de pouvoir expliquer le Sol à ses clients.

Dans l'avenir, il aimerait que plus de ses clients soient solistes. Ainsi, il pourrait le promouvoir auprès du siège de son entreprise.

Il pense aussi qu'il faudrait plus d'artisans cela permettrait une pouvoir de circulation plus grand à cette monnaie. Pour cela, il pense que le bouche à oreilles est une bonne méthode dans son secteur d'activité.

Enfin, il ajoute qu'il faudrait plus de communication auprès des utilisateurs et des toulousains en général.

Témoignage de M. Charbois, Responsable administratif du Crédit Coopératif de Toulouse

Pour M. Charbois, beaucoup d'objectifs étant communs au Crédit Coopératif et au Sol Violette, a permis une collaboration naturelle. Cette volonté de partenariat était présente depuis le début.

Selon lui, la création du Sol Violette a été une opération bien menée avec un modèle participatif et démocratique exemplaire. Bien sûr, il souligne que ce modèle peut être plus lourd lors de la prise de décision et peut prendre plus de temps. Il faut donc veiller à ce que cela ne devienne pas une faiblesse.

L'impact du Sol sur le Crédit Coopératif se fait à 2 niveaux. Premièrement, il renvoie une image positive et montre le Crédit Coop comme un acteur impliqué. Enfin, le Sol a aussi un impact au niveau matériel et physique puisqu'en tant que comptoir de change, le Crédit Coop rencontre les différents acteurs pour l'échange Euros/Sols, les adhésions et les fuites des prestataires. Il nous explique que cette contrainte n'est pas très lourde en termes de temps et qu'elle est totalement absorbable pour eux.

Pour M. Charbois, le Sol est à un moment clé de son existence puisqu'il y a un risque de ralentissement et de lassitude des différents acteurs. L'enjeu est donc de multiplier les débouchés en travaillant sur le développement des prestataires pour une bonne circulation de la monnaie. Il faudrait aussi appuyer sur la dématérialisation afin de pouvoir toucher un nouveau public et pour rendre le Sol plus pratique et plus accessible. En effet, s'ouvrir à de nouvelles cibles est nécessaire pour ne pas se réfugier auprès de cibles déjà acquises.

Enfin, il félicite le lancement exemplaire du Sol et nous invite à continuer de se battre pour ce beau projet.

Témoignage de Kadour Guennad, représentant du Collège des Solistes

Kadour est un membre très impliqué dans son rôle de représentant, et est très à l'écoute de ces camarades. De ce fait, il est l'un des mieux placé pour nous faire part des attentes, questionnements et ressentis en ce qui concerne le Sol et son fonctionnement.

Ce qui l'a poussé à rejoindre le réseau est le fait que, selon lui, l'équipe du Sol a su amener son discours de façon à ce que tout le monde puisse comprendre la démarche du Sol Violette, mais aussi que cela rejoignais ces idées et valeurs personnelles.

Il pense que cette monnaie est la seule qui a su apporter une réponse à la crise. De ce fait, il se sent engagé lorsqu'il utilise le Sol, qu'il rattache à un « outil d'expression », car cela amène un questionnement de la part des non-initiés, et l'explication donnée par l'utilisateur renvoi vers une expression directe de ses idées et convictions.

Pour lui, toute la démarche du Sol est une question de valeurs humaines, il précise que ce qui l'a aussi attiré dans le réseau, c'est que l'équipe est un véritable « moteur d'énergie » qui va vers les autres et l'extérieur.

Quant à l'utilisation du Sol, il affirme que le fait que l'outil d'échange soit sous forme de billet est une force pour la monnaie, car c'est " un outil concret et non spéculatif ". Pour ce qui est d'un éventuel passage au numérique, il a deux visions : premièrement, cela lui fait penser à la spéculation, car c'est l'outil utilisé dans les banques " financières ". Par contre, il voit aussi cet outil comme une manière d' " harmoniser toutes les monnaies complémentaires françaises".

Il fait remonter le fait que s'il nantissait (ce qui n'est pas le cas, car il fait partie du processus d'« expérimentation du Sol ») cela le dérangerais que l'on ne puisse lui rendre la monnaie en Euros sur des Sols. Mais, qu'en règle générale, au niveau pratique, si le dispositif de fonctionnement basique du Sol Violette est respecté, il n'y a aucun problème.

L'utilisation de la monnaie complémentaire lui a permis de changer sa façon de consommer, de par l'accès au bio et aux commerces de produits locaux, accès qu'il dit " éducatif ", car en utilisant le Sol on en vient à se demander quels sont les intérêts des commerces qui se fournissent localement, l'intérêt de manger bio, etc. Cependant, petite apostrophe sur les prix élevés des prestataires, car en effet, certains solistes des Maisons de Chômeurs ont dit que ce n'était pas pour eux du fait de l'inaccessibilité financière des produits proposés, même ceux de base (« Dans certains commerces, même un kilo de patates nous semble inabordable »). Pour solutionner ce problème de taille, il pense qu'il faudrait d'autant plus étendre le réseau pour rendre les prix accessibles, car « si les prix restent tels qu'ils sont, l'utilisation de la monnaie complémentaire restera pour ceux qui ont les moyens ». Car oui, de son point de vue, les prix font fuir les solistes.

Quant à l'avenir du Sol Violette, il est confiant, mais précise que " c'est aux utilisateurs de préserver la monnaie, car ce sont les actes militants qui ont permis de la garder. Il ne faut pas l'oublier en nous reposant sur nos lauriers ". Il se demande tout de même si du fait que nous n'ayons plus l'appui de la Mairie, nous conserverons la même légitimité.

Témoignage Romain Jammes

Pourquoi êtes-vous rentré dans le réseau Sol-Violette ?

Je connaissais l'existence de cette monnaie en arrivant à Toulouse car j'ai participé à des débats pour sa mise en place dans une ville de l'Essonne. C'était un des exemples évoqué. Je cherchais un travail donc j'ai candidaté pour un service civique.

Quel est votre vision du Sol ? Comment interprétez-vous la démarche du Sol-Violette ?

Pour moi, le sol est un outil économique qui favorise une production différente. C'est une monnaie qui transmet de la valeur, contrairement à l'euro qui permet de tout acheter. Son mécanisme local favorise la relocalisation de l'activité, et ses critères une économie respectueuse des humains et de la nature.

C'est aussi un outil d'éducation populaire qui montre concrètement que la monnaie peut et doit appartenir aux citoyens.

Le projet est encore embryonnaire, mais c'est à termes une monnaie qui peut remplacer l'euro en cas de grave crise monétaire ou simplement si un jour notre pays décide de mettre en place une monnaie complémentaire nationale.

Qualités/Défauts Forces/Faiblesses ?

La faiblesse du projet c'est sa taille encore restreinte. La démarche du Sol est militante, donc elle est loin des préoccupations de nombreux citoyens. On ne se met pas au Sol par hasard.

La force du Sol c'est que c'est une monnaie, donc un outil dont tous les citoyens ont un usage. Potentiellement, il peut se répandre plus facilement qu'une monnaie temps par exemple.

Autre faiblesse, elle est contraignante. Certaines contraintes comme la fonte sont intéressantes dans la théorie et difficiles dans la pratiques. Mais la grande qualité du Sol c'est de se remettre toujours en question.

Quel impact a le Sol sur votre vie quotidienne, votre consommation ?

Je consomme un peu en Sol mais pas beaucoup. Ce qui est sûr c'est que le mouvement m'a fait découvrir une autre manière de consommer, et je vais privilégier des établissements qui acceptent le sol, même quand je vais payer en euros.

Comment voyez-vous le Sol évoluer dans l'avenir ?

Beaucoup de choses vont dépendre du contexte économique, social et politique. Je pense que ça peut devenir un exemple qui inspire l'économie de demain, comme être écrasé par le capitalisme financier.

Témoignage de Thierry de la maison de chômeur Avenir

Pourquoi la maison de chômeur Avenir est-elle entrée dans le réseau ?

Car elle correspond à nos valeurs. La proposition de faire participer le plus de monde possible à ce dispositif est intéressant. C'est aussi une opportunité pour nos publics de découvrir et comprendre l'ESS.

Quelle est votre vision du SV (Sol-Violette), forces, faiblesses ?

FORCES : le SV est intéressant car il propose une alternative à l'euro avec des valeurs qu'il ne véhicule plus. Elle permet aussi de développer le commerce de proximité, elle redonne à la monnaie le sens premier (créer de la richesse, non pas spéculer).

Le SV est un créateur de richesse (emploi, porteur de valeurs éthiques, respect des gens et du produits). Elle démocratise l'ESS, les prestataires sont de plus en plus divers et moins cher.

FAIBLESSES : Pour un acteur de l'économie locale, le SV n'est pas assez présent dans les lieux de bases, comme les marchés par exemple. La participation de tous aux Comités de Pilotage est difficile car c'est tard et loin (surtout pour les mamans). Trouver un moment pour les réunions des prestataires et solistes est un véritable défi car c'est deux publics très différents. Pour les personnes précaires le plus gros soucis est le déplacement, il y a

beaucoup de femmes avec enfants (75% environ). Pourquoi ne pas mettre en place du covoiturage ?

Comment SV a changé le quotidien ?

Découverte de ce qu'est l'ESS, ses acteurs sur Toulouse (½ des réunions se font chez les prestataires). Ils comprennent que l'on peut consommer différemment, modifier les habitudes de consommation en privilégiant la qualité à la quantité. Il y a eu aussi beaucoup de rencontre par ce dispositif, cela montre bien les valeurs de partage et de solidarité du SV

Avenir du SV

J'espère que le numérique ne fera pas disparaître les coupons billet.

J'espère aussi que chaque région développe sa monnaie locale pour faire des ponts entre elles.

La communication doit aller au-delà du réseau associatif pour toucher des personnes qui n'ont pas d'amis qui appartiennent à ce milieu. Le SV est bien ancré dans le milieu associatif, il faut maintenant s'ouvrir aux néophytes. Pour démocratiser le SV il faut aller vers les marchés car on y rencontre des gens de toutes catégories sociales.

Témoignage de Nathalie, CPE au lycée Gallieni

Le Sol est une idée de projet intéressant selon Nathalie puisqu'il permet d'impliquer les élèves pour qu'ils consomment différemment au sein de la cafétéria où ont été installé des machines à café qui acceptent le Sol.

Personnellement, elle trouve le projet tout aussi intéressant mais malheureusement elle habite à l'extérieur de Toulouse ce qui ne lui permet pas des dépenses assez régulières pour adhérer.

Pour l'action sur le lycée, elle regrette le manque de communication sur le Sol. En effet, elle nous explique que cette communication doit être récurrente chaque année du fait de la rotation des élèves.

Enfin, elle constate que de plus en plus de gens se posent des questions sur leur consommation y compris elle. Aussi cet état d'esprit de changement est cohérent avec la démarche du Sol et des MLC.

Témoignage Caroline Ferrafiat, prestataire Via Brachy, représentante du collège des prestataires, soliste et ancienne volontaire en service civique

Pourquoi êtes-vous entré dans le réseau Sol-Violette ?

Je suis entré dans le réseau en décembre 2011. J'avais découvert le Sol par l'intermédiaire de 2 amis de Master (le premier avait fait son mémoire sur l'émergence des monnaies complémentaires SOL en France en 2011 et la seconde avait rejoint l'équipe de bénévole du Sol-Violette à l'occasion du Marché de Noël 2011 pendant son service civique à Unis-Cité). Le projet m'avait rapidement conquis : je le trouvais fou mais admirablement bien pensé. Il avait le culot de tacler l'euro et d'inviter chacun à convenir de l'allure de son successeur. Au Sol, on parlait d'économie pour penser l'autonomie, la solidarité, la sobriété et pour leur donner corps. On mêlait la théorie et la

pratique, la technique et l'éducation populaire, la rigueur et la jovialité. J'étais curieuse d'en savoir plus sur ce cocktail détonnant et je piaffais d'impatience de me rendre utile. Après quelque mois de bénévolat, j'intégrais l'équipe du Sol-Violette en tant que volontaire en service civique pour 9 mois.

Sitôt achevé mon service civique, j'ai rejoints l'équipe de Via Brachy, une association d'éducation populaire qui œuvre dans le domaine du tourisme solidaire, du dialogue interculturel, de l'insertion et de l'innovation sociale. Via Brachy et le Sol-Violette se côtoyaient depuis longtemps : il n'y avait plus qu'à franchir le pas. Nous avons rempli le dossier d'agrément et Via Brachy entrait dans la boucle en tant que prestataire du Sol-Violette.

Soliste, ancienne service civique, membre de FOLIES, salariée d'un des prestataires du Sol, ça me faisait déjà quelques casquettes... Mais j'en ai rajouté une lors de l'AG de 2013. Il m'a été proposé d'intégrer le comité de pilotage du Sol-Violette en tant que représentante des prestataires. J'avais une vision assez précise des enjeux auxquels faisaient face de nombreux acteurs du réseau dans la mesure où je m'étais engagée dans l'animation du réseau des prestataires lors de mon service civique, le sujet m'intéressait, et j'ai accepté. En 2014, j'ai été reconduite dans cette mission. Et me voici donc en flagrant délit de cumul des mandats !

Quel est votre vision du Sol ? Comment interprétez-vous la démarche du Sol-Violette (qualités/défauts & forces/faiblesses) ?

Les Forces

Un projet complet, qui associe la pertinence et l'impertinence

Le Sol-Violette est un projet atypique qui a le bon goût de toucher à tous les domaines :

- au politique à travers les questions de société qu'il nous invite à nous poser : Qu'est-ce qui a de la valeur pour nous ? Dans quelle société voulons-nous vivre ? ;

- au social en mettant autour de la table des personnes de profil, de condition, d'âge et d'origine très différentes auxquelles il offre l'opportunité de se rencontrer et de prendre conscience de ce qu'elles peuvent faire ensemble ;

- à l'économique, bien sûr, car c'est bien de monnaie et d'échange dont il est question ;

- à l'écologie, enfin, à travers la valorisation d'initiatives respectueuses de l'environnement et l'accompagnement des acteurs du réseau.

Les monnaies locales citoyennes, et en particulier le Sol, nous permettent d'envisager une économie libérée du joug des marchés financiers et de la religion de la croissance. C'est une bouffée d'air. Les pionniers de ce mouvement nous ont donné confiance dans notre capacité à agir en s'attaquant à un des principaux vecteurs de la domination des marchés sur nos sociétés et sur nos vies : la monnaie. Le Sol-Violette pose des questions qu'on ne se pose jamais et nous offre la possibilité de traiter du fond des choses sans violence. C'est un pied de nez adressé à ceux qui pensaient parvenir à nous asservir aux lois « naturelles » de l'économie de marché. Il rappelle que nous sommes maîtres du jeu et nous propose un instrument concret pour changer le cours des choses. A terme, je suis persuadée que les monnaies locales citoyennes peuvent nous permettre de nous extraire du bourbier (financier, économique, social, écologique) dans lequel nous

sommes empêtrés. La partie ne fait que commencer : à nous de faire preuve d'ingéniosité et d'humanité pour l'emporter.

Welcome on board !

Le Sol-Violette est un projet inclusif qui ne laisse personne de côté. Les membres de l'association (salariés, volontaires, prestataires, bénévoles, etc.) investissent du temps et de l'énergie pour informer et former les personnes, quel que soit leur niveau de connaissance ou leur position sociale.

Le Sol-Violette montre avec brio que nous avons tous notre place dans la société et que l'avis et l'action de chacun compte. Il met à la portée de tous des concepts et des mécanismes dont les "experts" se sont emparés au détriment du plus grand nombre, il parle de sujets sérieux avec des mots simples et contribue à faire tomber les barrières qui nous séparent encore trop souvent les uns des autres, que nous soyons habitant des quartiers populaires ou du centre-ville, boulanger, éboueur, ingénieur, enseignant, chercheur, médecin, éducateur…

Une équipe enthousiaste et compétente

Le Sol-Violette est un projet ambitieux. Je pense que son succès tient beaucoup à la personnalité de ses fondateurs et de ceux qui ont progressivement rejoint l'équipe en tant que salarié-e, volontaire, partenaire ou bénévole. L'équipe incarne, à sa manière, les valeurs qu'elle prône et permet aux personnes de se reconnaitre dans le projet, de s'y sentir à leur place et d'y prendre plaisir. Au Sol, les relations humaines sont fondamentales.

Les Fragilités

Le Sol-Violette a beaucoup de potentiel mais il y a encore du chemin à faire.

Informer, former et transformer demande du temps et des outils adaptés

Développer la monnaie Sol implique dans un premier temps l'adhésion des personnes au projet et à ses valeurs. Il faut susciter de l'intérêt sur des questions dont la complexité peut décourager et déconstruire des idées reçues qui ont la vie dure. Ce travail d'éducation populaire vaut la peine, c'est même une des principales vocations du Sol, mais il prend du temps et demande du monde. Or l'équipe du Sol-Violette est (trop) peu nombreuse et il n'est pas toujours facile pour les bénévoles de parler d'un sujet qu'ils découvrent à peine.

L'autre difficulté, c'est de parvenir à toucher des personnes qui ne sont pas déjà sensibilisées à la question. Les difficultés à mobiliser dans les CLAS de proximité montre sans doute que nous n'avons pas encore trouvé de manière adaptée de nous adresser aux personnes pour qu'elles aient envie de venir aux réunions et de s'investir dans le projet. Une fois de plus, nous manquons souvent de temps et de moyens (humains) pour aller au-devant de ceux que nous ne touchons pas encore ou pas suffisamment et pour diversifier nos outils pédagogiques et nos méthodes d'animation.

Un réseau restreint

Vient ensuite la difficulté de faire circuler la monnaie. Le réseau s'étend mais il est encore petit. Il y a des prestataires dans de nombreux domaines d'activités mais pas dans tous les secteurs, pas dans tous les quartiers, pas forcément disponibles ou

accessibles financièrement pour toutes les bourses. Il faut continuer à développer le réseau si nous ne voulons pas que la dynamique s'essouffle et que le Sol apparaisse comme une monnaie réservée à ceux qui ont les moyens.

La boucle n'est pas bouclée

Les transactions en Sol-Violette concerne souvent l'alimentaire mais les magasins concernés rencontrent des difficultés pour écouler leurs Sols dans la mesure où les producteurs agricoles qui alimentent Toulouse ne viennent pas de la périphérie Toulousaine et n'ont que peu de relations avec la ville, sinon celle de vendre leurs produits aux citadins. Pour surmonter cette difficulté, je ne vois pas d'autres solutions actuellement que de développer le réseau des prestataires du côté des commerces de proximité, des cafés, des restaurants, etc. dans les différents quartiers de Toulouse et de son agglomération.

Des freins techniques

Il me parait enfin important de développer des outils techniques performants pour faciliter les transactions en Sol-Violette. La monnaie papier est un support pédagogique intéressant mais elle a beaucoup de limites dans son utilisation. Une monnaie numérique, des échanges par téléphone, par puce ou via des serveurs sécurisés pour effectuer des transactions de compte à compte entre prestataires semble de plus en plus nécessaire au développement du Sol.

Quel impact a le Sol-Violette sur votre consommation (soliste) ou sur vos pratiques d'entrepreneur (prestataire) ?

En tant que soliste

Je pense avoir une consommation plutôt responsable mais j'utilise peu de Sols, paradoxalement.

J'effectue l'essentiel de mes achats alimentaires sur les marchés et dans des commerces de proximité et j'achète beaucoup de ce que je consomme à la campagne. Aucun de ces acteurs n'accepte les Sols à l'exception du Récantou mais j'hésite toujours à régler mes achats en Sol quand je m'y rends car je sais qu'il rencontre des difficultés pour les réutiliser. Je vais à la Biocoop de temps à autre et j'utilise alors des Sols, mais ça reste assez marginal dans mes achats.

Côté transport, pas beaucoup de Sols non plus. A Toulouse, je me déplace exclusivement en vélo et, bien que je sois adhérente à la Maison du Vélo, il est rare que j'ai besoin de ses services. Pour le reste, je circule en train et la SNCF n'accepte pas (encore ?) les Sols.

Lorsque j'ai besoin d'acheter des livres, je vais à Terra Nova mais ça n'arrive pas souvent. Je ne vais pas au resto (sauf cas exceptionnel), je n'achète pas de vêtements neufs, je ne sollicite pas de soins de santé… Finalement, à part dans les cafés / bars, je dépense peu à Toulouse et les troquets du réseau ne sont pas légion… Serait-ce un secteur à développer ;) ?

En tant que prestataire

Via Brachy travaillait déjà en réseau avec un nombre non négligeable d'acteurs du Sol. L'entrée dans le réseau des prestataires du Sol n'a rien changé pour nous : cela confirme simplement nos engagements.

Côté pratique, nous avons de nombreuses possibilités de faire circuler les Sols que nous recevons mais nous en recevons relativement peu.

La monnaie papier ne correspond par ailleurs pas à nos usages. Nous réglons rarement nos achats en espèces et ce n'est pas toujours évident de jongler entre les différents moyens de paiement (nous n'avons généralement pas assez de Sol pour régler l'intégralité de notre facture et nous réglons le restes par virement bancaire ou par chèque).

Comment voyez-vous le Sol évoluer dans les prochains mois et prochaines années ?

Le Sol-Violette a relevé de nombreux défis depuis sa création mais nous ne sommes pas au bout de nos efforts.

Afin de consolider le réseau actuel et de développer les relations entre les prestataires, je pense utile de multiplier les initiatives du type « apéro-prestataires » pour que les acteurs du réseau se connaissent mieux entre eux et puissent développer leurs relations/coopérations dans une ambiance conviviale.

De même, je trouverais intéressant de développer les formations citoyennes à la monnaie. Il y en aurait toujours de 2 types : des formations d'initiation et des formations d'approfondissement. Elles seraient proposées sous forme de jeux de manière à ce que les personnes aient envie d'y prendre part.

Nous avons vu qu'il est difficile de faire venir les gens à ce type d'événement lorsque nous nous adressons aux individus. Autant changer de stratégie et proposer ces formations à des groupes déjà existants comme cela a été le cas avec les usagers des Maisons de Chômeurs. Nous pouvons ainsi aller au-devant des étudiants (universités, écoles), de clubs, de comités d'entreprise, de CLAE et de centres de loisirs, de lycées, de FJT, d'Unis-Cité, et pourquoi pas même toquer à la porte des scouts… Ce travail a déjà été commencé : il s'agit de le poursuivre et de définir des ordres de priorité en fonction des ressources dont nous disposons (personnes disponibles et compétences).

Nous aurons certainement à développer notre palette d'outils pédagogiques de manière à pouvoir nous adresser de manière pertinente à ces différents publics. Cela pourrait être une mission intéressante à proposer à des services civiques du Sol et/ou à un groupe d'étudiants, par exemple en Sciences de l'Education, dans le cadre d'un projet tuteuré ou d'autres travaux universitaires.

Dans tous les cas, il me semble décisif de parvenir à toucher de nouveaux publics de manière à changer d'échelle. Ou bien le projet finira par s'essouffler et nous resterons entre convaincus… Pour cela, il nous faut des personnes disponibles et compétentes. Je pense utile de faire le point sur nos forces actuelles et sur les opportunités offertes en particulier au sein de la communauté étudiante de Toulouse. Cela nous permettra de définir précisément ce que nous sommes en capacité de faire dans les prochains mois et les années à venir.

Pour le développement du réseau, à mon sens, il faut désormais concentrer nos efforts sur l'entrée des commerces de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie, etc.), des lieux de sociabilité (cafés, salles de concerts, restos…), des acteurs de l'éducation populaire et de la culture, des artisans (plombier, maçons, etc.) et des acteurs des services à la personne (en particulier dans le domaine de la petite enfance et des

personnes âgées). Plus les services proposés par le réseau des prestataires seront diversifiés et de consommation courante et plus nous aurons de chance de toucher du monde et de diminuer les fuites des Sols-Violette (aujourd'hui largement dues à la concentration des transactions dans l'alimentaire).

Côté technique, il faut rendre la vie plus simple aux prestataires en développant les transactions numériques. Il me parait également décisif de développer les paiements dématérialisés (par exemple par téléphone) entre les prestataires et les solistes sans quoi je doute que nous réussissions à faire entrer les commerces de proximité, les cafés, les restos, les salles de concerts, les commerçants des marchés, etc. dans le réseau.

Je pense enfin que nous devons continuer à travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs des monnaies locales en France, en Europe et au-delà. Le Sol-Violette a été exemplaire dans ce domaine jusqu'à présent et je pense que l'énergie investie dans ces réseaux régionaux, nationaux, européens et extra-européens est profondément fertile. Pour les années à venir, je souhaite que nous poursuivions dans cette voie.

Annexe II : mois-type pour Charlène Montécinos

Semain 1					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Réunion opérationnel	Adhésion et Site Web	Organisation Evenements	Scans	Formation
	Réunion Coordination	Administratif (Mail, Phoning, Dossier de subvention...)	Scans	Distribution de Sol - FaSolMi	Administratif
Semaine 2					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Réunion opérationnel	Administratif (Mail, Phoning, Dossier de subvention...)	Scans	Suivie du réseau prestataires :Radar citoyen,	Formation
	Réunion Coordination	COPIL	Distribution de Sol - Partage	Scans	Adminitratif
Semaine 3					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Réunion opérationnel	Adhésion et Site Web	Réunion extérieur	Scans / Aide Anne	Formation
	Réunion Coordination	Organisation Evenements	Scans	Distribution de Sol - TO 7	Administratif
Semaine 4					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Réunion opérationnel	Billet Doux	Fiche du site ou Scribus	Scans	Formation
	Réunion Coordination	Lettre d'information	Scans	Distribution de Sol - Avenir	Administratif

Document achevé en novembre 2014